

CHAMBRE DE COMMERCE
FRANÇAISE AU CANADA

Reconnue par le Ministre du Commerce
et de l'Industrie le 20 août 1886.

429, AVENUE VIGER, MONTRÉAL (CANADA)

Téléphone : PLateau 9420

Adresse télégraphique : "GALLIA, MONTRÉAL"

BUREAU DE PARIS (France)

4, Place de l'Opéra - Téléphone : OPÉRA 08-08

POUR TOUS *Renseignements Commerciaux*

sur le Canada...

demandez à la

BANQUE DE MONTRÉAL

Jeune, vigoureux, prospère et riche en ressources, le Canada offre aux importateurs et aux exportateurs progressifs de vastes possibilités de développement. Premier Dominion du Commonwealth britannique, il est éminemment outillé pour répondre aux énormes besoins de marchandises civiles d'un monde longtemps privé.

En préparant vos plans — d'importation ou d'exportation — pensez à la Banque de Montréal, car nous pouvons réellement vous aider, non seulement pour votre finance, mais encore en vous renseignant sur les ouvertures commerciales et sur la situation industrielle et économique d'un littoral à l'autre.

Vos demandes de renseignements seront bien reçues au Service d'Expansion commerciale, au siège social, à Montréal, ou à l'un de nos deux bureaux de Londres.



Pour vous tenir au courant de la situation économique au Canada, notre Bulletin Commercial mensuel peut vous être d'un grand profit. Nous serons heureux, si vous le désirez, de vous faire le service de cette publication, à titre gracieux.



BANQUE DE MONTRÉAL

500 succursales au Canada et à Terre-Neuve

Bureaux de Londres: 47, Threadneedle Street, E.C. 4
Allan D. Harper, gérant
9, Waterloo Place, S.W. 1
Thomas E. Roberts, gérant

Bureaux des Etats-Unis: New York - 64, Wall Street, 5
Chicago - 27, South La Salle Street, 3
San Francisco - 333, California Street, 4

L A C T I F D É P A S S E \$ 1 , 8 0 0 , 0 0 0 , 0 0 0

BULLETIN

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA

MONTRÉAL, MAI 1947

EDITORIAL

DÉSIREUSE de mettre tout en oeuvre pour activer le courant des échanges et contribuer dans toute la mesure de ses moyens à l'oeuvre immense du redressement de la France, la Chambre de Commerce Française au Canada est heureuse d'annoncer sa participation au Secrétariat permanent installé à Paris, 4 Place de l'Opéra, par les Chambres de Commerce Françaises des Etats-Unis et de Grande-Bretagne.

Commerçants et industriels français et acheteurs canadiens trouveront auprès de ce secrétariat dont le dévouement et la compétence ont fait leur preuve, outre des renseignements d'ordre pratique, une précieuse documentation sur les possibilités respectives des deux pays.

La Chambre de Commerce Française au Canada remercie ses deux grandes soeurs de New-York et de Londres pour l'esprit de collaboration et le patriotisme dont elles viennent de donner un magnifique témoignage et elle les prie de trouver ici l'expression de toute sa gratitude.

SOMMAIRE

	PAGE
Editorial	1
Assemblée générale annuelle des membres actifs	2
Allocution de M. Pierre Négrier, Consul Général de France, au banquet de la Fête de Jeanne d'Arc	7
Le livre	9
Montréal, ville hospitalière	11
La marine marchande française ..	13
129ème rapport annuel de la Banque de Montréal	15
Construction de locomotives pour la France au Canada	17
Le Canada au troisième rang dans le commerce mondial	17
Foire Commerciale Internationale du Canada	19
L'essor du film français au Canada ..	21
Le Canada a fourni quatre milliards de dollars en aide mutuelle	25
La France à l'exposition de Toronto de 1947	25
Amélioration des facilités de transports en France, durant l'année dernière	27
Membres de la Chambre de Commerce Française au Canada	30

Assemblée générale annuelle des membres actifs

Procès-verbal d'une assemblée annuelle des membres actifs de la Chambre de Commerce tenue le 30 janvier 1947 à quatre heures et demie de l'après-midi au siège social, 429 Avenue Viger.

Etaient présents : M. G. P. Vinant, Président ; M. M. Nougier, Vice-Président ; M. H. Dolisie, Vice-Président ; M. F. Ducros, Trésorier ; Messieurs Bally, Bertheau, Boussion, Bonnel, Brutto, Charton, Desnoux, Farjon, Hadamar, Lecercler, Lecocq, Panneels, Rivière, Sutto, Tarut, Vuillemot.

Etaient excusés : Messieurs Baisez, Lefèvre, Quédrue, Tiberghien, Dr Paul Villard.

Le Consul général, M. P. Négrier, M. G. Dubois, Attaché Commercial, et M. Victor, Vice-Consul, assistent à la réunion.

Le président déclare la réunion ouverte.

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu par Monsieur M. Nougier, Vice-Président. Il est adopté à l'unanimité sur proposition de M. Dolisie, secondé par M. H. Lecocq.

Lecture est ensuite donnée de la correspondance. A signaler entre autres :

— Lettre du Comité d'organisation de la Foire Internationale de Marseille, 36, La Canebière, Marseille, qui doit se tenir du 13 au 29 septembre 1947. Ce comité désirerait avoir à Montréal un Délégué Officiel chargé d'assurer le contact entre les Maisons canadiennes intéressées et le Comité de la Foire. Les frais entraînés seraient entièrement pris en charge par le Comité de la Foire. Après discussion, il est décidé de transmettre copie de la lettre mentionnée ci-dessus à la Chambre de Commerce du district de Montréal, au Board of Trade ainsi qu'à la Canadian Manufacturers' Association.

— Lettre de l'Union des Français de l'Etranger, Paris, 22, Avenue Franklin Roosevelt. Il a été décidé d'envoyer copie de cette lettre à tous les membres de la Chambre les invitant à faire partie de cette association.

— Lettre de M. R. Caillaud, du Bureau de Poste de Montréal, invitant les membres de la Chambre à une visite du Bureau de poste principal. Etant donné les nombreuses occupations de chacun en ce moment, cette visite qui recueille l'approbation de tous les membres est remise à plus tard. M. Caillaud sera remercié de son intéressante initiative et la Chambre lui fera connaître la date à laquelle ses membres désireront visiter les bureaux en question.

Questions diverses : A propos de la circulaire envoyée par le Secrétariat à tous les membres de la Chambre, M. Lecocq propose d'y publier également un extrait du procès-verbal des séances tenues par la Chambre. Il pense également que la composition du nouveau Bureau devra paraître

sur la première page de la circulaire à publier, tout au moins une fois. Le président prend note de cette suggestion et en tiendra compte lors de la prochaine circulaire, sans toutefois en perdre de vue le coût et le volume.

Rapport du Trésorier : M. Ducros communique la situation financière au 31 décembre 1946 :

En caisse	\$ 5.398.88
Dépenses	\$ 2.925.48
<hr/>	
Solde au 31 décembre	\$ 2,473.40
<hr/>	
Certificat d'Epargne de Guerre	\$ 360.00
Solde n/ compte	
Banque Nationale Française	
du Commerce Extérieur	Frs. 79.376.60

M. Hadamar voudrait savoir ce qu'il advient des fonds en francs français. Le président explique qu'il va faire les démarches nécessaires pour que ces fonds soient transférés au Canada.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité sur la proposition de M. Vuillemot secondé par M. Hadamar.

Le Trésorier fait toutefois remarquer que selon l'article 31 des statuts de la Chambre, des auditeurs devraient être nommés pour la vérification des livres de la Corporation. Le Président déclare la remarque très judicieuse et propose que deux auditeurs soient nommés en même temps que les membres du nouveau bureau.

Le Président donne alors lecture de son rapport pour l'année 1946 :

RAPPORT DU PRESIDENT

Monsieur le Consul Général,
Monsieur l'Attaché Commercial,
Monsieur le Consul,

Mes chers collègues,

J'ai l'honneur de vous présenter le 61ème rapport annuel de notre Chambre.

L'année 1946 marque la reprise de nos relations commerciales avec le Canada malgré des difficultés nombreuses. Qu'il me soit permis de vous donner un aperçu de la vie économique du Canada et de l'admirable effort de redressement et de production de la France avant de vous parler des échanges commerciaux entre ces deux pays.

Au cours de l'année qui vient de se terminer la production agricole canadienne a été très satisfaisante. On évalue la moisson de blé à 419 millions de boisseaux environ, contre 306 millions l'année précédente et 310 millions, chiffre moyen pour la période décennale 1935-44.

La récolte des fruits à l'exception du raisin a été d'un bon rapport.

Quant à l'industrie minière dont l'activité était si grande pendant la guerre, il y a lieu de constater d'importants fléchissements dans l'extraction du cuivre, du nickel et du zinc. Par contre la production de l'or, de l'argent et du plomb marque un certain progrès.

L'industrie du bâtiment a trouvé facilement un essor considérable après une inactivité totale pendant ces dernières années. Le montant des contrats octroyés pour les 10 premiers mois de 1943 s'élevait à 180 millions de dollars puis passait à 260 millions en 1944, 338 millions en 1945 et à 579 millions en 1946. Ce dernier chiffre serait de beaucoup plus important s'il n'y avait pas eu pénurie de matériaux qui retardent l'exécution des contrats en cours prolongeant ainsi la crise du logement et ne permettant pas l'extension immédiate de nombreuses usines ou fabriques.

Par ailleurs, l'une des plus grandes richesses naturelles de ce pays est la forêt canadienne qui couvre environ 1,200,000 milles carrés, soit 35% de la superficie totale des terres. On estime à 770,000 milles carrés l'étendue des forêts productives, c'est-à-dire celles qui offrent du bois utilisable. Les forêts économiquement accessibles occupent quelque 430,000 milles carrés. Si le bois d'oeuvre trouve son plus grand débouché dans l'industrie du bâtiment, il est utilisé aussi par des milliers d'entreprises industrielles, sans parler des mines et des chemins de fer qui en consomment des quantités importantes.

La guerre aura largement contribué au progrès des industries du bois. En effet, on est parvenu à rendre le bois incombustible. On peut extraire des déchets de bois du caoutchouc synthétique, de l'essence de vanille, des cosmétiques et même du sucre. Le perfectionnement des procédés de contreplacage, qui a révolutionné l'industrie aéronautique, a déjà amené l'établissement, en Colombie Britannique, d'une fabrique de bois contre-plaqué propre à faire des parquets et à remplacer les enduits de plâtre dans la confection des plafonds et le revêtement des murs. On a véritablement créé des produits, ayant des propriétés que le bois ne possède pas, comme par exemple, un matériau aussi résistant qu'un métal léger et plus durable, appelé l'arborite, planche composée de sciure et de copeaux agglomérés que l'on obtient en changeant la disposition des fibres du bois dont on élimine certains éléments. L'arborite fait déjà l'objet d'une production industrielle.

La valeur nette de la production canadienne qui était de 2,899 millions de dollars en 1938, s'est élevée en 1945 au chiffre record de 7 milliards environ. Dans certaines branches de l'industrie manufacturière, la valeur nette de la production a doublé, quadruplé et même quintuplé. En prenant l'indice 100 pour 1938, le groupe des minéraux non-ferreux passé en 1946 à l'indice 242, celui des produits chimiques à 441, celui du groupe fer et acier à 531. On voit par là, la marche de l'industrialisation du pays. La récente évolution industrielle du Canada exige donc la création de nouveaux marchés, et l'existence d'une marine marchande capable d'effectuer, dans une large mesure, ses transports maritimes.

Les principales industries canadiennes se classent de la façon suivante :

- 1° L'industrie des produits chimiques ;
- 2° Les usines de réduction et d'affinage de métaux non ferreux ;
- 3° Les pâtes à papier ;
- 4° Les usines sidérurgiques et les aciéries ;
- 5° Les chantiers maritimes ;
- 6° L'industrie aéronautique ;
- 7° Les usines de filés et tissus de coton ;
- 8° Usines construisant du matériel roulant de chemins de fer ; ..
- 9° Ateliers de confection pour hommes et pour femmes ;
- 10° Fabriques d'appareils et d'accessoires électriques, etc.

Au sortir d'une guerre qui a coûté au Canada plus de 22 milliards de dollars, le seul moyen de rétablir la situation du pays est d'augmenter sa production ; le développement de celle-ci restant subordonné, dans une large mesure, à l'activité de son commerce d'exportation. On estime que les Canadiens tirent de l'exportation le tiers de leurs revenus. Le sort de leur économie est donc lié, dans cette mesure là, à la situation d'autres pays, notamment de l'Angleterre et des Etats-Unis avec lesquels le Canada effectue à peu près les trois quarts de ses échanges.

Quant à la situation financière, elle paraît demeurée très saine. Le budget actuel fait même ressortir un excédent des recettes sur les dépenses d'environ 300 millions de dollars.

Les impôts demeurent toujours très élevés malgré une récente diminution de leur taux.

Le coût de la vie est d'environ 25% plus élevé qu'en 1939.

Le dollar canadien a rétabli sa parité avec le dollar américain, le 5 juillet 1946. De ce fait, la valeur du dollar canadien par rapport au franc français passait de 107 francs à 119 francs, ce qui, dans une certaine mesure donnait au dollar canadien un pouvoir d'achat plus grand pour les produits français.

Je vous signale en passant qu'il existe trois cours différents pour le franc : un cours de \$.0084 pour la France et l'Afrique du Nord, de \$.0142 pour les territoires français d'Afrique et \$.0201 pour les possessions françaises du Pacifique.

La situation économique du Canada au début de 1947 peut donc être considérée comme encourageante. Si la valeur des actions en Bourse a sensiblement baissé durant le deuxième semestre de l'année 1946, les dividendes distribués sont par contre plus élevés que pendant la période correspondante de l'année précédente. La circulation monétaire indique que les dépôts et l'argent dans les mains du public représentent deux fois leur avoir de 1939, soit \$582 per capita. Cette monnaie-richeesse est loin d'être demeurée improductive puisque la circulation des billets de banque était, au 1er novembre 1946, 300% plus élevée qu'en 1939. Si l'industrie canadienne étudie avec soin les besoins des con-

sommateurs, le Canada entrera bientôt dans une période de grande expansion d'affaires profitables et de standard de vie plus élevé.

Le commerce international doit affronter aujourd'hui de nombreuses difficultés qui ne seront peut-être pas aplanies dans un avenir rapproché. Autrefois, l'exportateur avait surtout à compter avec les tarifs douaniers, aujourd'hui il se trouve en face de multiples obstacles, tels les contingentements, le contrôle des changes et autres entraves dont la moindre n'est pas la pratique des achats en blocs effectués par des gouvernements. Cela constitue dans certains cas un obstacle insurmontable, puisque des particuliers ne peuvent concurrencer leurs propres gouvernements. La reprise des échanges internationaux ne saurait être mieux assurée que par le retour à l'initiative privée; les ententes bilatérales entre états ne peuvent qu'y faire obstacle.

Le Canada, devenu plus industriel qu'agricole, se voit dans l'obligation impérieuse d'exporter pour maintenir sa prospérité économique. Cela crée une situation complexe puisque la France se trouve, elle aussi, dans l'absolue nécessité d'exporter afin d'obtenir des devises qui lui permettront de rembourser un jour les prêts consentis actuellement pour l'achat de son capital industriel, base de sa nouvelle production.

L'an dernier au cours d'un voyage de plusieurs mois en Europe, j'ai été particulièrement surpris du travail considérable fait pour la reconstruction et la remise en état de notre pays. Deux ans après le débarquement, grâce à une initiative et à des efforts conjugués, les divers systèmes de transport, par chemins de fer, bateaux, avions, routes, etc., ont été remis en état et les touristes étrangers qui vont en France en ce moment sont unanimes à reconnaître ce magnifique exploit de la France, car il leur est possible de constater par les ruines encore existantes l'immensité de destruction que ce pays avait subi.

Parallèlement au plan de rétablissement des transports le Gouvernement français a élaboré un plan industriel dit : PLAN MONNET dont la mise en application permettra d'obtenir bientôt des résultats très appréciables. C'est grâce à ce plan, qui, témoignant à la fois du réalisme et de la volonté de redressement de la France, que le Gouvernement des Etats-Unis accorde au Gouvernement Français les crédits dont M. Léon BLUM vint négocier l'octroi à Washington en avril dernier. Le Canada avait auparavant accordé à la France un prêt de \$242,500,000. Mais une chose est certaine : quelle que soit l'évolution des circonstances, nous aurons besoin de plus de charbon, d'électricité, d'acier, de ciment, de machines agricoles et de moyens de transport.

Voici maintenant quelques statistiques sur les échanges commerciaux entre la France et le Canada. J'insisterai plus particulièrement sur nos importations au Canada, plutôt que de vous parler des exportations canadiennes massives de matières premières vers la France.

Voici un tableau comparatif des importations françaises et exportations canadiennes de 1929 à 1946 :

Années	(Statistiques canadiennes)	
	Importations Françaises au Canada	Exportations Canadiennes en France
1929	\$25,306,560	\$16,942,678
1930	21,285,539	13,668,955
1931	14,155,421	17,335,095
1932	9,514,215	14,468,798
1933	6,700,984	12,255,055
1934	6,298,245	10,089,782
1935	6,630,771	7,525,217
1936	6,451,025	10,815,075
1937	6,695,112	8,361,981
1938	6,104,841	9,152,226
1939	6,027,204	6,973,358
Années de guerre		
1945	273,190	76,916,610
1946	4,609,849	76,380,394

Ainsi que des statistiques détaillées de nos importations au Canada pendant l'année 1946 :

Importations de produits français durant l'année 1946

(Statistiques françaises)

Valeur totale en milliers de francs — 499.487 (\$4,162,400)

Principaux produits	Valeur milliers de francs	
1 — Boissons :		
Vins	52,106	
Eaux-de-vie	68,336	
Liqueurs	20,487	140,929
2 — Textiles :		
Laines et déchets	37,715	
Fils de lin, chanvre, ramie	16,639	
Fils de laine	4,154	
Tissus	36,693	
Tissus — soie, bourre rayonne	21,800	
Lingerie confectionnée	11,081	128,082
3 — Cuirs et peaux :		
Poils bruts cardés ou pei- gnés	17,587	
Peaux et pelleteries brutes	5,143	
Ouvrages en peau ou en cuir naturel ou arti- ficiel	10,547	33,277
4 — Librairie :		
Livres, journaux, gravures, imprimés	26,565	
Papiers	6,005	32,570
5 — Produits chimiques :		
Chlorure de potassium	22,856	22,856
6 — Verrerie et faïences :		
Verres et cristaux	9,145	
Faïences et porcelaines	4,238	
Tabletterie et éventails	13,173	26,556
7 — Métaux et machines :		
Machines motrices et au- tres	4,099	
Ouvrages en métaux	11,826	15,925

8 — Parfumeries et savons :	11,636	
Huiles volatiles ou essen-		
ces végétales	607	12,243
9 — Confiseries et fruits :		
Fruits frais, secs, tapés,		
confits ou conservés et		
cuites de fruits	1,794	
Préparations sucrées (si-		
rops, bonbons, fruits,		
biscuits, confitures),		
etc.	7,249	9,043
10 — Bijouterie, horlogerie :		
Pierres-gemmes, brutes ou		
taillées	648	
Bijouterie fausse, objets do-		
rés ou argentés	4,694	
Horlogerie, carillons	4,447	9,789
11 — Produits pharmaceutiques : ..	8,062	8,062
12 — Colis postaux :	7,643	7,643
13 — Rouleaux et bandes		
pour cinéma :	5,275	5,275
14 — Instruments de musique :	3,225	3,225
15 — Objets de collection		
hors de commerce :	2,046	2,046
Autres articles	41,966	41,966
Total général de toutes		
les importations		499,487

Les exportations canadiennes vers la France s'étant élevées à \$76,380,394 et nos importations françaises au Canada n'étant que de \$4,609,849, notre balance commerciale est donc très défavorable.

Pour améliorer cette situation très déficitaire, il nous faudra faire des efforts considérables et je sais que chacun de nous ici ne négligera rien dans ce sens. Le coût de la vie au Canada n'ayant pas augmenté dans de grandes proportions, le pouvoir d'achat de ce pays ne permet pas, malgré toutes les sympathies du public canadien pour les produits français dont le prestige est demeuré intact, d'acheter à un prix très élevé des articles qui ne sont pas de première nécessité. Cette remarque s'applique principalement aux vins et liqueurs, aux parfums et aux textiles de luxe. Quant aux produits pharmaceutiques, la concurrence des laboratoires américains, et surtout canadiens, est beaucoup plus importante qu'avant la guerre. Pour obtenir un prix de revient inférieur au Canada, il faudrait soit, une dévaluation importante du franc, qui serait nuisible à l'économie intérieure de notre pays, soit une production améliorée permettant des prix plus bas, soit encore des taux de douane moins élevés. Dans ce dernier cas, il faut signaler la Conférence Internationale du Commerce et de l'Emploiement Mondial qui doit se tenir aux Etats-Unis au printemps prochain et qui pourrait probablement nous permettre d'obtenir une amélioration de certains tarifs douaniers, afin que nos importations au Canada puissent se relever et atteindre les chiffres d'avant-guerre ; mais puisqu'il s'agit dans l'ensemble de produits de

luxe, il y aura toujours une limite aux possibilités d'achat du public canadien.

Voici ce que dit M. Lamontagne, Attaché Commercial du Canada en France, au sujet de nos rapports commerciaux :

"Jamais le prestige canadien n'a brillé en France d'un aussi vif éclat, et réciproquement, les sentiments cordiaux des Français à l'égard des Canadiens n'ont jamais été plus apparents. En visitant la France et en achetant ses produits, les Canadiens peuvent maintenir et développer cette bonne entente. La France a beaucoup à offrir aux touristes et l'industrie touristique joue un rôle important dans la vie économique française. La France peut également fournir des marchandises qui, non seulement ne font pas concurrence à l'industrie canadienne, mais qui peuvent contribuer matériellement à égayer la vie et les demeures canadiennes.

Les liens qui relient le Canada à la France sont nombreux. Le lien commercial n'en est qu'un, mais l'un des plus importants. Le but constant des Canadiens devrait toujours être de promouvoir leur commerce avec la France. La prospérité des deux pays variera en raison directe du volume de leur commerce extérieur."

En terminant, je vous dirai quelques mots des activités pures de notre Chambre de Commerce pour l'année qui vient de se terminer. En dépit du fait que la plupart d'entre nous aient dû reprendre contact avec la France, notre Chambre n'en a pas moins accompli un travail considérable. Les circonstances et les difficultés matérielles et de secrétariat, ne nous ont pas permis de publier notre Bulletin, comme nous l'aurions désiré. Nous avons toutefois essayé de remédier à cette carence par la publication de bulletins photocopiés, qui nous ont paru recueillir l'approbation de tous ceux qui les ont reçus. Nous tenons, d'ailleurs, à préciser que nous avons considéré comme de première importance la réponse à donner à toutes les demandes de renseignements émanant de maisons françaises et de l'Union Française, sur les possibilités d'exportation de leurs produits au Canada. Chacune de nos réponses à ces lettres nécessitait une étude détaillée de notre secrétariat, et d'après les circulaires que vous avez reçues, vous constaterez que 322 demandes ont été satisfaites.

Pour l'année 1947, nous formons le projet de donner à notre Chambre une activité beaucoup plus grande, qui se traduira par un secrétariat mieux organisé, la publication d'un Bulletin selon nos disponibilités financières, le recrutement intensif de nouveaux membres, tant actifs qu'adhérents, français et canadiens, et, principalement, l'ouverture d'un secrétariat de notre Chambre à Paris conjointement avec la Chambre de Commerce Française des Etats-Unis et celle de Grande-Bretagne. Nous fondons de gros espoirs sur l'ouverture de ce bureau à Paris, en raison des grandes facilités qu'il procurera à tous nos membres pour établir des contacts plus étroits avec les fabricants français, ce qui fatalement se traduira par une augmentation de nos échanges commerciaux entre la France et le Canada.

Monsieur Dubois, Attaché Commercial, félicite le Président de son exposé de la situation française et reprend notamment certains chiffres au sujet des exportations de France qui doivent absolument augmenter. En 1946, les exportations de France au Canada pour onze mois se sont élevées à 2 millions 300.000 dollars. Si l'on ajoute le chiffre de novembre qui a été de 715.000 dollars on arrive à un total de 3 millions de dollars, soit environ 60% de nos exportations d'avant-guerre. Les chiffres canadiens donnent même 4 millions de dollars ce qui équivaldrait à 70% du chiffre de 1939. Si le rythme de novembre se continue pour 1947 on arrivera à un chiffre total de 8 millions de dollars.

Ces exportations composées surtout de produits somptuaires ont encore la même physionomie qu'avant-guerre. Quant au déficit de la balance de nos échanges avec le Canada, il ne faut pas trop s'en préoccuper étant donné la nature des exportations vers la France composées surtout de matières premières et d'équipement.

On parle beaucoup de la Conférence Internationale du Commerce Mondial devant se tenir aux Etats-Unis au printemps prochain et durant laquelle on s'attend à des décisions importantes concernant des abattements tarifaires, la disparition des contingentements et la protection des marques d'origine.

D'une façon générale, il faudra s'habituer à regarder les statistiques d'une façon détachée et surtout tenir compte de la période confuse que nous traversons actuellement. Il faut savoir tirer profit des atouts que nous avons en mains pour améliorer notre situation. Il y a des places à prendre et à développer. Lors d'un récent voyage en France, M. Dubois a pu constater une très grande activité dans le pays aussi bien dans le Nord que dans le Midi et les Français travaillent d'une façon acharnée pour pouvoir exporter.

En 1946, les exportations totales de la France se sont chiffrées à 101 milliards de francs. Si les exportations pour 1947 se continuaient au chiffre de novembre qui a été de 14 milliards 500 millions de francs, ce serait pour l'année entière un total de 174 milliards représentant cinq fois le total d'avant-guerre et, en valeur or, à peu près la même valeur qu'en 1939.

Ceci autorise donc un grand optimisme en ce qui concerne la réussite du *Plan Monnet* lequel, comme chacun sait, a pour objectif de dépasser de 25% les chiffres de 1929 de façon à donner aux Français un standard de vie plus élevé.

En résumé, la France se relève, c'est indéniable, mais contrairement à ce que l'on entend dire quelquefois, ce n'est pas l'effet d'un miracle, mais bien le fruit du travail opiniâtre des Français.

Applaudissements de l'Assemblée et remerciements du Président.

Monsieur le Consul général se lève et remercie le Président et les membres du bon accueil qu'ils ont bien voulu lui réserver. Il dit avoir suivi avec beaucoup d'intérêt les

exposés du Président et de M. Dubois, mais il met l'assemblée en garde contre un optimisme trop grand au sujet de la Conférence Internationale du Commerce Mondial devant se tenir prochainement. Il craint les rivalités d'intérêts entre grandes nations et partage entre autres l'inquiétude manifestée par les Français et les Anglais quant à la protection des marques d'origine. Cette protection est absolument essentielle pour les pays dont l'exportation comprend surtout des marchandises de qualité, et c'est bien le cas de la France.

Etant donné la situation enviable qu'occupent les membres de cette Chambre, chacun se doit de faire son possible pour développer les courants d'achats entre la France et le Canada. Il y a d'immenses besoins à satisfaire et si les Français savent s'emparer des marchés disponibles, la France aura tôt fait de reprendre dans ce pays la place qu'elle avait autrefois.

Le Vice-Président, M. Nougier, remercie le Consul général de ses paroles extrêmement intéressantes.

Le Président remercie également M. Victor d'avoir bien voulu assister à la réunion.

Le Consul général, M. Dubois et M. Victor se retirent et l'Assemblée procède aux élections du Conseil d'Administration.

M. Vinant quitte le fauteuil du Président pour le céder à M. Vuillemot sous la présidence duquel on procède aux élections.

MM. Farjon et Hadamar sont choisis comme scrutateurs.

Les élections, faites au vote secret ainsi que le prescrivent les statuts de la Chambre (article XI), donnent les résultats suivants :

Président.....	MM. G. P. Vinant
1er Vice-Président.....	H. Dolisie
2e Vice-Président.....	M. Nougier
Secrétaire.....	A. Sutto
Secrétaire-adjoint.....	A. Hadamar
Trésorier.....	F. Ducros

Conseillers : MM. L. Baisez, C. E. Billard, G. Boussion, E. Issalys, H. Lefèvre, V. J. J. Panneels, M. de Roussy de Sales.

Auditeurs : Conformément au désir exprimé au début de la Séance, l'assemblée choisit deux auditeurs et un auditeur suppléant pour l'exercice 1947.

MM. Brutto et Lot sont nommés auditeurs, M. Pony auditeur suppléant.

Le Président élu, M. G. P. Vinant, reprenant le fauteuil remercie l'assemblée de la nouvelle marque de confiance qui vient de lui être donnée. Il ne doute pas que l'année 1947 sera pour la Chambre une année active pour le plus grand bénéfice de la France.

Et la séance est levée à sept heures.

La place de la France dans l'économie mondiale

Allocution prononcée par Monsieur Pierre Négrier, Consul Général de France à Montréal, au banquet de la Fête Nationale de Jeanne d'Arc — 11 mai 1947.

Monsieur le Président,
Messeigneurs, Mesdames, Messieurs,

Je dois à une tradition déjà ancienne le privilège d'être, au jour de la fête nationale de Jeanne d'Arc, l'hôte de l'Union Nationale Française et de célébrer avec ses membres et les hautes personnalités qui figurent parmi les invités d'honneur une des gloires les plus pures de notre histoire.

Nous avons évoqué ce matin, à l'occasion des diverses manifestations qui ont marqué cette journée, la sublime figure de cette héroïne nationale à laquelle nulle autre ne peut être comparée dans aucun pays. Je n'y reviendrai donc pas, du moins de façon aussi précise, mais je voudrais, à l'occasion d'une fête qui nous réunit tous dans une même ferveur, rappeler certaines données trop oubliées ou peu connues qui constituent la base solide sur laquelle reposent et notre confiance et nos espoirs.

Ces quelques mots seront donc une sorte de prolongement des paroles que j'ai prononcées ce matin. Devant la statue de Jeanne d'Arc, je vous ai parlé en effet des raisons morales de notre foi dans les destinées françaises. Maintenant, à l'aide de quelques chiffres je vais vous rappeler les motifs que nous avons, sur le plan des réalités les plus concrètes, de croire aux lendemains de notre Pays.

Que l'on veuille bien se reporter huit ans en arrière : la France occupait à cette époque, parmi les nations qui dirigeaient les affaires du monde, une place que nul ne songeait à lui discuter.

Cette position privilégiée, prépondérante, la France la devait sans doute au génie de ses penseurs, de ses écrivains, de ses hommes de science mais elle la devait aussi, dans un univers où déjà les valeurs avaient tendance à s'évaluer de la façon la plus exacte et la plus matérielle, à la puissance de son industrie, aux ressources de la Métropole et de son immense empire.

Je vais illustrer cette affirmation de quelques chiffres tirés des statistiques quinquennales établies pour 1931-1935, dernière période de cinq ans au cours de laquelle il soit possible de faire, d'un pays à l'autre, des comparaisons basées sur les résultats d'une économie normale. Afin que vous puissiez mieux apprécier la valeur relative des quelques données numériques qui vont suivre, je vais les confronter avec celles qui vous sont les plus familières, celles qui ont trait au Canada et aux Etats-Unis.

Sait-on par exemple que pendant ces cinq années la récolte moyenne de blé était la même au Canada et en France, c'est-à-dire 8 millions 600.000 tonnes ? Sait-on qu'à cette époque le trafic du port de Marseille était équivalent à celui du port de New-York ?

Sait-on que notre cheptel bovin était double de celui

du Canada ? Que la production des mines de fer françaises était de loin la plus importante du monde et supérieure de plus du tiers à celle des Etats-Unis qui occupaient la deuxième position ?

Faut-il rappeler enfin qu'avec son empire, dont les richesses sont immenses, la France possède 105 millions de ressortissants et que la superficie de l'Afrique française seule est plus grande que celle du Canada tout entier ?

J'arrête ici cette énumération de chiffres. Je l'ai voulue aussi brève que possible afin que vous ne soyez pas rebutés par son aridité. J'ai tenu toutefois à faire appel à ces quelques indications statistiques afin que vous soyez certains qu'il n'entre dans cet exposé, que je serais sans doute excusable de faire avec quelque passion, aucun élément subjectif capable de fausser mon jugement et le vôtre.

Or cette richesse de la France, l'importance de son rôle économique, tout cela ne fait point partie d'un passé définitivement disparu. Les causes profondes de cette prospérité demeurent : fécondité du sol, diversité et équilibre des productions, intelligence et travail des hommes. Qui dira jamais de combien d'efforts, de combien de labeur a toujours été faite cette vie du peuple français qui paraît à tous les visiteurs si étrangement facile, si calme et si douce ?

Les chiffres, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, donnent les précisions désirées : des quatre peuples, américain, allemand, anglais et français, c'est le nôtre qui fournit par habitant la somme de travail la plus élevée. Nous voici bien loin vraiment du tableau trop classique qui réduit l'activité des Français à la recherche des plaisirs de la table ou de l'emploi de leur oisiveté.

Ces qualités de notre race, ces ressources de notre sol, aucun conflit, aucune occupation étrangère ne saurait les faire disparaître ni même en diminuer pour longtemps le potentiel. Malgré nos deuils, malgré les destructions, la France s'est courageusement remise à la tâche. Ses épreuves sont celles de toute l'Europe, ses inquiétudes, ses hésitations, ses voisins en connaissent de semblables mais aucun d'entre eux ne possède en puissance, dans le cœur de ses fils et les entrailles de sa terre, d'espérances aussi hautes et de possibilités plus étendues.

Ce sont là des réalités tangibles, des fondations solides sur lesquelles peut et doit être bâtie notre confiance. Mon rôle est de les révéler à vous-mêmes ou du moins de vous les rappeler aux heures où le malheur des vôtres, leur lassitude en face de l'interminable épreuve, risquent d'ébranler votre foi et de faire chanceler vos convictions.

Nous ne serions pas dignes de nos pères, nous ne serions pas dignes de ceux qui défendent chaque jour sur notre sol le renom de notre race et le patrimoine de notre pays si

(Suite à la page 9)

LES ÉDITIONS VARIÉTÉS

présentent au Canada

LES PRINCIPAUX OUVRAGES DES GRANDS AUTEURS

CLAUDEL - GIRAUDOUX - DUHAMEL - MAURIAC
BORDEAUX - BAINVILLE - LACRETELLE - ET AUTRES

LES BEAUX LIVRES CANADIENS

DE RINGUET - BÉRAUD - VALOIS - SIMARD
BAILLARGEON - ET AUTRES

LES IMMORTELS CLASSIQUES

DE BAUDELAIRE - RACINE - CORNEILLE - BOSSUET
BALZAC - RIMBAUD - MUSSET - DESCARTES
LA ROCHEFOUCAULD

LES EXCLUSIVITÉS DE PARIS

DU MERCURE DE FRANCE - DES ÉDITIONS ROBERT LAFFONT
DE PAUL HARTMANN, ÉDITEUR ET AUTRES

Leurs brillantes nouveautés pour enfants

LIVRES DE LECTURE ILLUSTRÉS - COLLECTION SÉGUR - ALBUMS
DE LUXE EN COULEURS - ALBUMS À BAS PRIX - COLORIAGES
DÉCOUPAGES - ABÉCÉDAIRES - ALBUMS MAGIQUES

EN VENTE PARTOUT

Demandez le dernier catalogue

LES ÉDITIONS VARIÉTÉS

DUSSAULT ET PÉLADEAU

1410, Rue Stanley - Montréal - Canada

Catalogue Gratuit

TOUS LES VOLUMES CANADIENS

ÉDITÉS CHEZ FIDES

SONT EN VENTE EN FRANCE

À

LA PROCURE GÉNÉRALE DU CLERGÉ

5, rue de Mézières

Paris (VI)

★

Catalogue gratuit envoyé sur demande

Maison fondée en 1842

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE

430, RUE ST-GABRIEL
MONTREAL



Imprimeurs — relieurs — libraires — papetiers

La plus ancienne maison d'édition et de librairie au Canada français

Editeurs de l'ALMANACH DU PEUPLE BEAUCHEMIN

Tirage : 125,000 exemplaires

LE LIVRE

Quand une nation expédie un livre à l'étranger, c'est un *ambassadeur* qu'elle envoie. Rien n'est plus vrai lorsqu'il s'agit de la France. D'autres pays peuvent exporter des produits de base dont l'importance en monnaie sonnante peut représenter un plus gros chiffre d'affaires; mais la France a cet avantage enviable de créer le rayonnement de son génie à travers le monde en déléguant dans l'univers entier les grands ambassadeurs que sont ses livres. Avec le *théâtre*, et le *cinéma*, le *livre* constitue l'un des plus puissants facteurs du génie français.

Ce sont les livres qui révèlent au monde, avec la splendeur de nos cathédrales, de nos palais et de nos châteaux, la hardiesse de la technique de nos oeuvres du génie civil, la science de notre pharmacologie, la splendeur de nos tissus, la subtilité de nos parfums, la finesse de nos vins, la réputation de nos produits alimentaires. Ajoutons-y la diversité et le charme de notre pays que le touriste ne se lasse pas d'admirer.

Le Canada a été, dès le début du XVI^e siècle, marqué du sceau de la France intellectuelle, et cette marque est indélébile. Il n'est peut-être pas un pays au monde où l'élite reçoive, mieux qu'au Canada français, le bienfait de la culture française. Tous les établissements d'enseignement secondaire et universitaire de la province de Québec calquent leurs méthodes et leurs programmes sur ce que la France a de meilleur.

Il n'est donc pas surprenant que pendant la seconde guerre mondiale le grand souci des éditeurs canadiens de Montréal et de Québec ait été de maintenir les contacts intellectuels avec la France, par le truchement des réimpressions d'ouvrages de littérature et d'enseignement appartenant à des éditeurs français. Le fait est aujourd'hui si connu et a été tellement commenté qu'il est inutile d'insister.

Dès que les relations commerciales ont été reprises, les éditeurs français ont retrouvé au Canada le débouché que leurs jeunes confrères canadiens leur avaient jalousement conservé. Peut-on tenir rigueur à ceux-ci qu'un excédent de production ait débordé sur des continents que la France ne pouvait momentanément toucher?

Depuis la Libération, le commerce du livre importé de France reprend au Canada à un rythme ascendant plein

d'espérance. Tout compte tenu de la précarité momentanée des services postaux et maritimes, le libraire grossiste canadien a repris le chemin de Paris, en quête de *nouveautés*: journaux et revues, livres religieux et profanes, ouvrages de science et de littérature, livres d'enfants, manuels scolaires, etc. Evidemment, l'industrie canadienne du livre a su tirer parti de la situation née de la guerre. Profitant de l'excellence des papiers canadiens, de l'expansion de leurs imprimeries, de la demande croissante du livre, les éditeurs du Québec excellent aujourd'hui à produire des livres qui se comparent assez bien à ceux de France.

Les livres d'enfants profitent actuellement d'une technique américaine qui permet une production à prix modiques; les livres religieux et liturgiques faits au Canada se recommandent d'un façonnage élégant et d'une inspiration bien adaptée au milieu.

Mais si l'on examine soigneusement ce que la France actuelle nous présente de ses éditions, particulièrement de ses livres d'enfants, l'on est émerveillé de la fraîcheur des couleurs, de la nouveauté des sujets et des méthodes pédagogiques. Dommage que les prix soient devenus prohibitifs et que les cartonnages accusent trop de fragilité.

Il est opportun de signaler aux éditeurs français que la propagation du livre d'enfants pourrait s'organiser au Canada sur une haute échelle, si ces éditeurs voulaient coordonner leur effort dans l'exportation, en la concentrant vers un organisme canadien sérieux qui voudrait justement se spécialiser dans cette *littérature spécialisée* qu'est la littérature enfantine. Nous reviendrons à l'occasion sur le sujet si les éditeurs français veulent bien nous exposer leurs vues.

Pourrions-nous ajouter, en terminant, que les éditeurs français devraient favoriser leurs exportations en prenant en considération des remises spéciales plus importantes que celles qu'ils consentent aux distributeurs de la métropole. Ces remises, que d'autres exportateurs savent apprécier lorsqu'il s'agit d'autre chose que du livre, s'imposent du fait des taux élevés des transports et des douanes et de l'impossibilité de faire rentrer les *invendus*.

Elles s'imposent cependant, si l'on veut conquérir un marché qui menace d'être submergé par l'édition américaine d'expression française. Il n'est pas trop tard, mais il n'est que temps d'y penser.



(Suite de la page 7)

nous nous laissons aller au découragement, si nous laissons le doute étreindre notre coeur et notre raison.

Toute l'Europe émerge avec peine des ténèbres au sein desquelles elle a failli sombrer. La France est en tête des

nations qui cherchent en tâtonnant mais de toutes leurs forces le chemin de la lumière et de la vie. Faisons à la "Sainte de la Patrie" que nous nous sommes réunis pour fêter, le serment de contribuer de toutes nos forces à sauver cette terre où elle naquit et qu'elle aima à en mourir.

Nous invitons...

les membres actifs et les membres adhérents de la Chambre de Commerce Française à se prévaloir de nos services dans les trois domaines suivants :

DIVISION: PRÉVENTION DES INCENDIES

AUTOFYRSTOP — automatique et électrique avec alarme ;
EXTINCTEURS CHIMIQUES de tous genres ;
SERVICE de rechargement.

DIVISION: ARROSEURS AUTOMATIQUES (SPRINKLERS)

Sans obligation de votre part et à votre demande, nos ingénieurs vous fourniront tous renseignements, plans et devis.

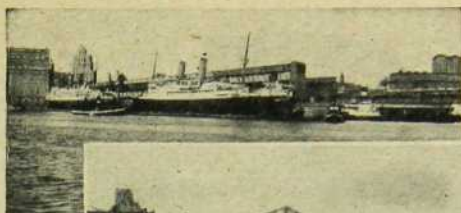
DIVISION: LAROUSSE

Larousse XXe siècle (6 volumes) ; Larousse Universel (2 volumes) ; Grand Mémento Encyclopédique (2 volumes) ; Larousse Agricole (2 volumes) ; L'Art, des origines à nos jours (2 volumes) ; La Science, ses progrès et ses applications (2 volumes) ; Larousse Médical ; Larousse Ménager ; Larousse Gastronomique ; Larousse Commercial ; Larousse de l'Industrie ; La Mythologie Générale ; L'homme ; La Musique ; Les Grandes Figures ; Histoire de la Découverte de la Terre ; Sur les autres mondes ; Histoire générale des peuples.

LES

Sociétés Jean Bonnel

4450, RUE ST-DENIS • MONTRÉAL • PLATEAU 9875-6



Montréal, ville hospitalière

L'impression que laisse une ville dans le souvenir d'un visiteur tient bien souvent à quelques détails bien humains comme par exemple le sourire épanoui d'une serveuse dans un restaurant, la politesse enjouée d'un constable, au coin d'une rue, une mélodie écoutée ou plutôt savourée avec intensité dans un moment de détente, l'accueil courtois de tout un peuple qui respire la joie de vivre et sait prodiguer l'hospitalité avec bonhomie. Bref, la physionomie d'une agglomération populeuse est faite de gestes, de coutumes, de traditions. Parfois, il suffira à l'étranger déjà content d'avoir laissé ses soucis dans sa ville d'aspirer l'air embaumé du plus beau parc naturel de la région, notre Mont-Royal, pour sentir la quiétude que donne à l'âme un paysage d'une beauté sereine. Le bruissement des feuilles dans les grands arbres suffira à graver une impression indéfinissable qui restera longtemps dans la mémoire d'une famille inconnue en vacances dans nos parages.

A vrai dire, Montréal n'est pas une ville banale. On l'a souvent répété, c'est la deuxième ville française du monde tout comme New-York est la ville italienne principale de l'univers et Chicago la plus importante ville polonaise. La métropole canadienne est aussi la plus cosmopolite des grandes cités du continent à l'exception de New-York. On trouve ici même des représentants de quelque 60 nations. Des immigrants venus de partout pour se fixer à Montréal m'ont affirmé que notre ville est le centre de notre hémisphère dont l'atmosphère générale de même que les habitudes de vie s'apparentent le plus au caractère urbain de l'Europe à l'exclusion de Paris. C'est pour cette raison que la plupart des industriels européens établis au Canada avant la guerre ont choisi Montréal comme siège de leurs opérations de préférence à d'autres villes. Ainsi, nous comptons une soixantaine d'usines, de boutiques, d'échoppes originaires de Tchéco-Slovaquie, d'Autriche, de Belgique, de France, de Suisse, de Pologne, de Hongrie, de Hollande ou de Roumanie. Ces derniers ont introduit chez nous de nouvelles techniques et contribué à accroître le caractère vraiment cosmopolite de la municipalité.

Beaucoup de visiteurs, des latins du Sud, des orientaux, des raffinés de la vieille Europe m'ont affirmé que Montréal est une belle ville, dans laquelle le pittoresque s'allie à la richesse du décor. Certes, Montréal est riche en souvenirs d'une époque lointaine. Mêlé à des structures sans style on y retrouve encore d'archaïques maisons qui ont conservé

le charme captivant d'une histoire demeurée attachante. Une promenade à travers la ville révèle à l'observateur un cachet multiple qui s'associe à trois civilisations bien distinctes. Montréal, en effet, est le produit de trois influences : française, britannique et américaine. Quelques façades, bouts de rues, monuments rappellent l'époque des pionniers venus de Normandie et de Bretagne. Tandis qu'à certains endroits on se croirait transporté dans une coquette ville anglaise avec ses jardins retirés, ses pelouses bien ordonnées. Quant à l'influence américaine, on la remarque dans la similitude du vêtement, des goûts et de l'amusement. Cette pénétration des modes de vie américaine est le résultat d'une publicité persistante qui s'infiltré graduellement. Ce mélange complexe de gaieté latine, de pondération saxonne et de sens pratique américain créent une ambiance particulière, un peu unique.

Montréal est aussi quoiqu'on en dise un centre de culture réputé où l'enseignement est prodigué par trois universités puisque Loyola College a maintenant le statut universitaire. En plus, Montréal est un milieu musical recherché. Les grands chefs d'orchestre éprouvent un plaisir réel à diriger des concerts devant les auditoires montréalais constitués en majeure partie d'éléments d'expression française. L'an dernier, pendant la belle saison, quatre concerts organisés en moins de dix jours ont attiré une foule de plus de 40,000 personnes. Je me suis laissé dire par des artistes de bonne foi qu'il y a plus d'artistes, d'interprètes et d'exécutants qui tirent leur subsistance de la musique à Montréal que dans toute autre ville de même importance sur le continent.

La bonne cuisine est également un attrait pour tout visiteur. Or, on mange généralement bien, à Montréal. D'ailleurs, les repas frugaux, la bonne chère sont des traditions qui s'associent à nos lointaines origines. Il n'y a rien pour conserver la bonne humeur comme un plat apprêté avec soin. Nos ménagères en savent quelque chose.

Au point de vue géographique, notre ville est merveilleusement bien située au carrefour des voies de navigation et des réseaux de communication pénétrant vers les marchés de l'intérieur. Sa situation privilégiée y attire le commerce et l'industrie.

CAMILLIEN HOUE,
Maire de Montréal.

UN TRAIT D'UNION

La reprise des échanges entre la France et le Canada nous fournit l'occasion de vous rappeler que nous sommes à votre service.

La Banque Canadienne Nationale, à Montréal, et la Banque Canadienne Nationale (France), à Paris, forment un trait d'union entre importateurs et exportateurs dans l'un et l'autre des deux pays.

Notre Banque compte plus de 200 bureaux dans la province de Québec où les produits français trouvent un grand marché.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Place d'Armes, Montréal

• •

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

(FRANCE)

37, rue Caumartin, Paris

CHARLES LAMONTAGNE, directeur



Service régulier de fret maritime Allez-retour des ports de l'Est du Canada

Assuré par les compagnies suivantes

MONSHIP LINES LTD.

Littoral méditerranéen

BLUE PETER STEAMSHIPS LTD.

Terre-Neuve

MOORE-McCORMACK LINES INC.

Brésil—Uruguay—Argentine

CANADA SOUTH AFRICA LINE LTD.

Afrique du Sud

CANADA CONTINENTAL LINE LTD.

France—Belgique—Hollande—Allemagne

coagents

MARCH SHIPPING AGENCY LTD.

276, rue St-Jacques, Montréal

AGENTS GÉNÉRAUX

MONTREAL SHIPPING COMPANY LIMITED

330, Edifice Coristine, Montréal, Canada

Succursales

Halifax, N.-E. — Saint-John, N.-B.

Pour taux de frets maritimes et listes des départs, adressez-vous aux bureaux sus-mentionnés ou à votre agent expéditeur.



Courtiers en Douane
Expéditeurs
Entreponeurs
Camionneurs
Agents Transitaires

★

ST. ARNAUD & BERGEVIN

LIMITÉE

118, rue St-Pierre
Montréal, P.Q.

Tél.: BE. 1561

Le Service d'Information Français,
Ottawa, Can., nous communique :

La marine marchande française

Le nouveau régime de la marine marchande française ne constituera pas une véritable nationalisation. La flotte commerciale sera divisée en trois catégories : les petits bateaux de moins de 500 tonneaux formeront un secteur libre ; les navires supérieurs à 500 tonneaux seront soumis à l'organisation générale de la marine marchande et utilisés conformément à un plan ; quant aux compagnies déjà en partie nationalisées, elles devront être gérées par des Conseils d'administration d'où le capital privé s'effacerait complètement pour faire place aux représentants de l'intérêt général, sans pour autant perdre ses droits.

Ce n'est donc pas la propriété privée des navires qui est supprimée, mais leur libre utilisation par les propriétaires. L'insuffisance du tonnage actuel rend la nouvelle réglementation indispensable. Les sociétés privées étaient, en effet, trop préoccupées des seuls intérêts de leurs exploitations ; elles cherchaient davantage à s'assurer l'avenir qu'à servir au mieux dans l'immédiat ; elles exploitaient des lignes dont la valeur est incontestable, mais aussi d'autres où elles ne visaient qu'à poser des jalons. Or, la nécessité pour la France d'assurer actuellement le maximum de ses transports maritimes par ses propres moyens, oblige l'Etat à concentrer l'exploitation de ses navires. S'il ne s'agit donc pas de nationalisation proprement dite, il est fortement question d'étatisation.

Cette réforme attire une fois de plus l'attention du monde sur la situation générale de la marine marchande française et son évolution.

"Il semble que la nature ait voulu offrir l'empire de la mer à la France, par l'avantageuse situation de ses côtes également pourvues d'excellents ports aux deux mers Océane et Méditerranée." Ainsi s'exprimait Richelieu dans son Testament Politique. Colbert avait compris la leçon. Sous son administration, la marine de commerce française se chiffrait à 30% de la marine mondiale. En 1840, ce pourcentage fut ramené à 9% environ. Aux dernières statistiques d'avant la seconde guerre mondiale, il n'était plus exactement que de 4.25%. En 1840, la flotte commerciale française était la troisième du globe ; en 1914, la cinquième ; après 1919, successivement la sixième, la septième, puis la huitième, derrière l'Italie et les Pays-Bas.

Comment ce déclin s'est-il produit ? Jusqu'en 1870, la France avait conservé le troisième rang. Après Sedan, l'Allemagne construit une marine marchande qui égale la française dès 1888, la double vingt ans plus tard et est sur

le point de la tripler au moment où éclate la guerre de 1914. La Victoire de 1919 fut pleine de promesses pour le pavillon tricolore. Et cependant, mises à part quelques constructions sensationnelles, qui témoignent de la valeur exceptionnelle des chantiers français, constructions telles que l'*Île de France* et le *Normandie*, jamais la marine marchande française n'a connu de période apparemment plus décadente que celle de l'entre-deux guerres.

En fait, la flotte commerciale française ne reculait pas ; mais elle ne progressait pas dans les mêmes proportions que celles des autres nations. Dès 1914 à 1938, la flotte commerciale des Etats-Unis s'est accrue de 361%, celle du Japon de 162%, celle de la Norvège de 122%, celle de l'Italie de 122%, celle de la Hollande de 79% ; la française de 48% seulement. Or, les lignes de communications maritimes françaises sont les plus longues, après celles de la Grande-Bretagne. Et pourtant, à la veille de la guerre, 41.5% seulement des importations françaises et 59.5% des exportations maritimes voyageaient sous pavillon tricolore. Le tiers des produits de provenance coloniale arrivés dans les ports métropolitains était transporté par des navires étrangers. Dans le trafic propre des colonies, la part de la marine marchande française était tombée de 71% en 1929 à 50% en 1937.

Voilà quelle était la situation entre les deux guerres. Voyons maintenant la situation présente.

* * *

L'une des conséquences de cette guerre aura été le bouleversement de la répartition du tonnage des marines marchandes des grandes nations maritimes. On peut dire, dès à présent, que l'Empire Britannique a définitivement perdu la première place qui était sienne encore en 1939 avec un tonnage double de celui des Etats-Unis. Quant à la France, si elle a encore perdu du terrain, elle peut le rattraper, car elle n'est en compétition, pour le moment, qu'avec de petites nations qui ne l'ont dépassée qu'à la faveur de la guerre.

A la Libération, il ne restait à la France que 800,000 tonnes de navires sur les 2.9 millions de tonnes qu'elle avait possédés avant-guerre. De tous les belligérants, la France a été proportionnellement le plus touché.

Les pertes pour faits de guerre se chiffrent de la manière suivante : 70,000 tonnes ont été envoyées par le fond, alors qu'elles naviguaient sous pavillon français en 1939/1940, puis sous pavillon à la Croix de Lorraine ; 780,000 tonnes ont sombré sous les couleurs des Alliés. Les pertes résultant de l'Armistice et de la Libération ont été plus lourdes en-

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE

Fondée en 1902

Exécutrice testamentaire et fiduciaire
VOUTES de SURETE

Hon. E. L. Patenaude, C.R.,
Président
J. Théo. Leclerc,
Vice-Président et Directeur-Général
J. C. Brosseau,
Directeur et Secrétaire Général

Siège social: MONTREAL
5 est, rue St-Jacques
(Immeuble Crédit Foncier Franco-Canadien)

AGENCES
Québec - Winnipeg - Regina - Edmonton - Vancouver

CHARTON & FILS

Importation - Exportation

2027, avenue du Collège McGill - Montréal, Canada
54, rue Taitbout - Paris, IX^e, France

LEONARD LAROCQUE

REPRÉSENTANT

4473, rue Saint-Denis Montréal 18, Canada

*Désirerait entrer en rapport avec fabricants
français désirant exporter au Canada*

Secrétaire-trésorier et directeur:
A. O. Monderie Ltée,
Meubles et appareils électriques
Imprimerie De Luxe, Limitée

LA FONCIERE

Compagnie d'assurances contre
l'incendie
de Paris, France

P. J. PERRIN
Agent général pour le Canada
465, rue St-Jean
Montréal

Hommages de

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT
DE MONTRÉAL

T. TAGGART SMYTH, Directeur-Général

core puisque 700,000 tonnes ont été prises par les Allemands et 90,000 tonnes par les Japonais. Les Allemands ont abandonné les épaves de 250,000 tonnes. Enfin, les usages du Droit Maritime ont fait passer sous la propriété de puissances neutres ou alliées 160,000 tonnes.

On jugera de l'effort de relèvement fourni par la France, quand on saura qu'à deux ans et demi de la Libération, la nouvelle flotte française compte déjà 2.2 millions de tonnes environ, constitués en partie par des renflouements, en partie par des achats passés à l'étranger, notamment aux Etats-Unis (Liberty Ships), en partie par des unités construites en France. La récupération sur la flotte allemande n'a fourni qu'un très faible tonnage, dont le paquebot "Liberty", qui a sombré récemment au Havre, mais sera renfloué, constituait les deux tiers.

Il est intéressant de noter que le plan Monnet ne s'occupe pas de la marine marchande. A quoi tient ce fait? Il ne semble pas que ce soit parce que les principaux chantiers français de construction navale sont détruits. Mais, en fait, la marine marchande est affaire du gouvernement et le ministère compétent a constamment devant les yeux un état de la situation présente et des moyens à employer pour l'améliorer. La renaissance des chantiers français dépend beaucoup du relèvement de l'industrie sidérurgique. Celui-ci est lui-même lié à la solution du problème charbonnier. Les seuls moyens efficaces pour l'accroissement immédiat du tonnage français restent les achats de navires étrangers déjà en service et les commandes passées aux chantiers de divers pays.

SAMMY BERACHA.

129^{ème} Rapport Annuel de la Banque de Montréal

Dans son rapport annuel de 1946, publié le 21 novembre dernier, la Banque de Montréal révèle que les dépôts atteignent un niveau sans précédent, et que les ressources totales et liquides de la banque établissent de nouveaux records. Les dépôts des comptes de la B. de M., au nombre de 1,500,000, forment un total de \$1,736,212,000, soit un surplus de \$100,000,000 sur l'an dernier.

Le plus important item des ressources est un total de \$1,099,000,000 placé en valeurs gouvernementales et autres; viennent ensuite les prêts, commerciaux et autres, pour un montant de plus de \$301,000,000, montant qui accuse une vive augmentation sur l'an dernier.

Pour la majorité des Canadiens, les chiffres les plus intéressants du rapport sont sans doute ceux des dépôts. Comme ils atteignent un sommet sans précédent, et comme la B de M recrute un million et demi de clients dans toutes les sphères de la société, ces chiffres indiquent que le grand public a conscience de la nécessité de protéger son avenir contre les dangers de l'inflation.

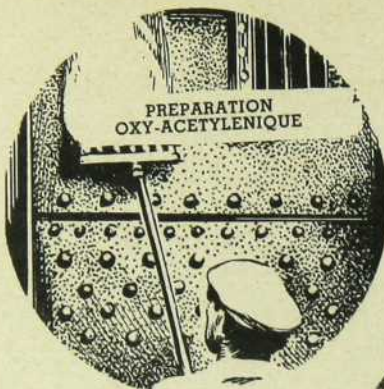
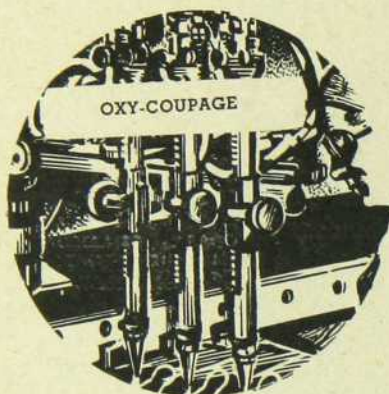
L'augmentation des prêts commerciaux — \$301,659,000 au lieu de \$220,264,000 l'année précédente — se rattache aussi directement au cas de bien des Canadiens. La plupart de ces prêts servent ordinairement à l'expansion des entreprises commerciales, à l'achat de fournitures ou d'outillage, au développement industriel: cette augmentation permet

donc d'escompter que le niveau actuel de l'embauchage et de l'activité commerciale se maintiendra pour plusieurs années à venir.

Comme on pouvait s'y attendre, avec les opérations beaucoup plus considérables de la banque au cours de l'année dernière, le total des profits est fort supérieur à celui de 1945, et il est entendu qu'en plus du volume accru des affaires, l'un des facteurs affectant les profits est l'échéance de certains revenus extraordinaires pendant la même période.

Le rapport indique des profits de \$4,487,782, après déduction des taxes, comparativement à \$2,934,681 en 1945. Après paiement des dividendes à ceux qui ont placé leur argent dans les actions de la B. de M., un montant de \$1,067,782 a été versé à la balance du compte des profits et pertes. L'opération a porté cette balance à \$4,256,285, de laquelle on a effectué un transfert de \$3,000,000 au fonds de réserve, qui est présentement de \$42,000,000 et qui constitue une partie du fonds des actionnaires s'élevant à \$79,256,285. Ce dernier total se compose de l'argent versé par les actionnaires auxquels la banque appartient et, dans une proportion modérée, des profits qui, de temps à autres — comme cette année, par exemple — sont remis dans l'entreprise afin d'accroître les services de la banque et d'augmenter la protection dont jouissent les déposants.





Procédés et produits servant l'industrie canadienne

Depuis plus de 30 ans, les procédés et produits de Canadian Liquid Air ont contribué largement à une production industrielle plus économique et plus rapide.

Grâce à son réseau de production et de distribution s'échelonnant de l'Atlantique au Pacifique et grâce à une organisation technique possédant une expérience étendue, Canadian Liquid Air Limited offre un service incomparable à tous les usagers des procédés de soudure oxy-acétylénique ou électrique ou procédés connexes.



APPAREILS POUR SOUDURE ET DÉCOUPAGE MANUEL ET MÉCANIQUE • MÉTAUX D'APPORT ET ACCESSOIRES • ÉLECTRODES • POSTES TRANSFORMATEURS FRONTENAC • ACCESSOIRES POUR SOUDURE ÉLECTRIQUE • OXYGÈNE • OXYGÈNE LIQUIDE • ACÉTYLÈNE • AZOTE • AZOTE LIQUIDE • CARBURE.

Canadian **LIQUID AIR** Company

LIMITED

St. John's, Nfld. - Sydney - Halifax - Moncton - Quebec - Sorel - Montreal - Toronto - Hamilton
London - Winnipeg - Regina - Calgary - Edmonton - Vancouver - North Vancouver - Victoria

Construction de locomotives pour la France au Canada

Une commande de 140 locomotives pour la France donnée par la Corporation commerciale canadienne à la "Montreal Locomotive Works Limited", Montréal, et à la "Canadian Locomotive Company, Limited", Kingston, est en bonne voie d'exécution — Ces premières locomotives construites au Canada pour la France coûteront \$18,193,000 — Le paiement se fera à même le prêt canadien à la France de \$242,500,000.

La construction de 140 locomotives à vapeur pour les Chemins de fer nationaux français est en bonne voie d'exécution au Canada. Les contrats, placés par la Commission de l'Exportation canadienne, aujourd'hui la Corporation commerciale canadienne, en fixent le coût total à \$18,193,000 et stipulent que toutes les machines doivent être achevées d'ici la fin de mai 1947. Les fonds nécessaires pour payer ces locomotives seront tirés du prêt canadien de \$242,500,000 à la France.

Les négociations originales furent entamées à l'automne de 1944, mais ce ne fut pas avant décembre 1945 que fut donné le signal officiel de la mise en marche. Les quatre premières locomotives furent achevées à Montréal en août 1946, le délai ayant été causé par la rareté des matériaux et par la grève de l'acier au Canada.

A la *Montreal Locomotive Works Limited* a été accordé un contrat pour la construction de 100 de ces locomotives, tandis que les 40 qui restent sortiront des usines de la *Canadian Locomotive Company, Limited*, à Kingston, Ontario. Récemment, la compagnie de Montréal a achevé sa soixantième machine, et la totalité de celles-ci a maintenant traversé la frontière des Etats-Unis pour expédition en France d'un port américain. La compagnie de Kingston a fini sa première machine le 23 janvier.

La rareté de matières premières ralentit la production à Montréal
Conformément aux plans actuels, les compagnies de

Montréal et de Kingston espèrent achever la construction des 140 locomotives d'ici à la fin de mai 1947. A cause du délai causé par la rareté des matières premières, la *Montreal Locomotive Works Limited* a construit ces machines françaises au train de 14 par mois. Dans des conditions normales, cette compagnie aurait pu en fabriquer 18 par mois.

Machines différentes du genre français

Ce sont là les premières locomotives jamais construites au Canada pour la France et elles diffèrent beaucoup de la machine française ordinaire. Sauf quelques détails mécaniques particuliers aux chemins de fer français, elles ressemblent aux machines de la classe "6060" actuellement en service au Canada. Les principales différences se trouvent dans les appareils d'attelage et dans les tampons. Il n'y a ni cloches, ni phares, objets familiers sur les trains canadiens. Elles sont munies d'un sifflet à roulette, que l'on entend d'habitude à bord des trains français.

Genres brûlant du mazout et de la houille commandés

Des 140 locomotives en construction aujourd'hui pour la France, 80 p. cent brûleront du mazout et 20 p. cent, de la houille. Pour ce dernier genre il y aura des chauffeurs automatiques. Cette précaution a été prise pour que les disettes de l'un ou l'autre combustible en France ne mettent pas trop de machines hors d'usage en même temps.

La Canada au troisième rang dans le commerce mondial

Le record dans le commerce international que le Canada a établi durant la période de guerre, lorsqu'il est devenu la troisième des grandes nations commerçantes du monde, a été maintenu en 1946.

La valeur totale des exportations et des importations canadiennes a été de \$4,200,000 l'année dernière. Ce chiffre est deux fois et demie plus élevé que le total moyen obtenu par le Dominion durant les trois années précédant immédiatement la guerre.

Le Canada a conservé le troisième rang des grandes nations commerçantes, en dépit du fait que les munitions et le matériel de guerre avaient pour bien dire disparu de la liste des articles entrant dans le commerce.

Les expéditions de munitions et de matériel de guerre ont dépassé \$1,500,000,000 en 1944 et \$1,000,000,000 en 1945, mais ont tombé à moins de \$10,000,000 l'année dernière.

VINANT

L I M I T É E

200, RUE VALLEE
MONTREAL*Agents pour le Canada
des Laboratoires*AMIDO
BAILLY
BYLA
CHANTEREAU
CLIN, COMAR & CIE
GUERBET & CIE
LICARDY
MIDY
RIVIER**VINANT**

L I M I T É E

200, RUE VALLEE
MONTREAL*Agents pour le Canada de***GUERLAIN**PARFUMEUR
PARIS**J. Alfred Ouimet***Importateur de Produits Français*Agent général au Canada pour
Parfums et articles de toilette
ROGER & GALLET"Grande Source" et "Source Hepar"
VITTEL

Dentifrice "Dentol"

Les produits E. Vaillant

Eau de mélisse des Carmes

Condiments "Grey Poupon" de Dijon

Vichy Suprême Purgative

84, RUE ST-PAUL EST

MONTREAL

ROUGIER FRÈRES
Produits Pharmaceutiques Spécialisés

350, RUE LE MOYNE

MONTREAL

Foire commerciale internationale du Canada

Les demandes d'emplacements venant du Canada devront être soumises avant le 15 juillet, et celles de l'étranger, avant le 1er juillet—La foire se tiendra à Toronto du 31 mai au 12 juin 1948—La brochure traite des statuts et règlements, et des facilités offertes aux exposants.

Les brochures sur la Foire Commerciale Internationale du Canada, qui sera tenue à Toronto du 31 mai au 12 juin 1948, sont maintenant offertes aux fabricants et producteurs qui désirent participer à la foire. Ils pourront adresser leur demande à la Commission des expositions du gouvernement canadien, 479, rue Blank, à Ottawa. Des exemplaires de cette brochure qui est imprimée en anglais et en français, seront distribués au Canada et, par l'entremise des Commissaires du Commerce du gouvernement canadien, dans les pays où ces deux langues sont d'un usage courant dans le public commercial. Les Commissaires du Commerce du gouvernement canadien distribueront aussi à l'étranger des brochures en espagnol, en portugais et en hollandais.

Les demandes d'emplacements devront être soumises avant le 15 juillet

Les "Formules de demandes d'emplacements" accompagnant la brochure, devront parvenir au bureau de la Commission des Expositions du gouvernement canadien, au plus tard le 15 juillet 1947. Les demandes provenant de fabricants et de producteurs en dehors du Canada, devront parvenir au bureau le plus rapproché de l'Office canadien du Commerce Extérieur, au plus tard le 1er juillet 1947. Pendant l'été de 1947, après qu'on aura reçu les demandes des exposants et connu la nature des produits à exposer, des invitations et des imprimés destinés à favoriser le succès de la Foire seront adressés à près de 50,000 firmes acheteuses, à travers le monde.

Un mot du ministre du Commerce

Quelques mots de l'honorable James A. MacKinnon, ministre du Commerce, à titre de préface à la brochure, résumant le but de cette Foire commerciale. "On a dit qu'une foire commerciale est un rendez-vous où l'on peut faire le maximum d'affaires dans le minimum de temps et avec un minimum de frais. En organisant la première Foire Commerciale Internationale tenue au Canada, nous faisons bon accueil aux fabricants et producteurs canadiens et étrangers.

La Foire Commerciale Internationale du Canada est votre foire, et en l'organisant nous avons cru qu'elle serait profitable aux acheteurs et aux vendeurs dans toutes les parties du monde.

Une foire internationale bien dirigée peut contribuer immensément au bien-être des peuples de tous les pays. Les Canadiens sont tout aussi intéressés aux produits qu'ils peuvent acheter à l'étranger qu'à leurs propres produits qu'ils désirent écouler sur les marchés du monde. Des projets et des préparatifs pour la Foire Commerciale Internationale du

Canada sont en marche, afin d'offrir aux acheteurs et exposants toutes les facilités possibles dans l'exercice de leurs relations d'affaires."

Siège de la Foire Commerciale

Bien que les diverses industries du Canada soient largement réparties dans les divers centres urbains, Toronto a été choisie comme le siège de la Foire Commerciale, à cause de l'excellente installation qu'offrent les édifices permanents de la *Canadian National Exhibition Association*. On conseille aux exposants étrangers de visiter, après la Foire, d'autres villes canadiennes qui s'intéressent à leurs produits.

La première Foire Commerciale Internationale du Canada est essentiellement une foire commerciale. Seuls les exposants, les acheteurs et les représentants du gouvernement seront admis aux bâtiments, du lundi au samedi, mais le public pourra examiner les étalages le samedi.

Statuts et règlements

Les règlements relatifs aux objets exposés sont énoncés dans la brochure et concernent (a) l'attribution des emplacements; (b) le paiement de l'emplacement qui coûte \$2.50 le pied carré; (c) le régime des objets exposés; (d) la protection des objets exposés; (e) l'enlèvement des objets exposés; (f) la coopération des exposants; (g) l'interprétation des règlements.

Les facilités offertes aux exposants sont énumérées comme suit, dans la brochure: (a) réserves de place à l'hôtel; (b) voyage par chemin de fer, à l'intérieur du Canada; (c) firmes d'étalage situées à Toronto; (d) service de restaurant durant la foire; (e) éclairage électrique; (f) inspection et approbation des appareils électriques; (g) livraison des marchandises; (h) régime douanier; (i) protection contre l'incendie; (j) service de police; (k) service téléphonique, télégraphique et postal; (l) passeports et visas.

Superficie d'étalage de 165.000 pi. car.

La Foire se tiendra au Coliseum, dans le parc de l'Exposition nationale du Canada, qui fournit une superficie d'étalage de 165,000 pieds carrés. Ce bâtiment abritera les bureaux principaux de la Foire, de même qu'un pavillon spécial comprenant des centres de renseignements et d'inscription. Des renseignements seront fournis sur les règlements douaniers, les tarifs maritimes et des chemins de fer, l'assurance maritime et les facilités bancaires et de financement. On projette aussi de s'assurer les services d'interprètes et de sténographes publics pour l'utilité des exposants et des acheteurs. S'il arrive que le nombre des demandes et la nature des objets exige un plus vaste emplacement, on se servira des bâtiments contigus au Coliseum.

**PERRIN GLOVE
CO. (CANADA) LTD.**

437 MAYOR STREET • MONTREAL

*Fabricants de
Gants de Haute Qualité*

Paris • Grenoble • Londres • New-York • Montreal

**LAINAGES
ET
DRAPERIES**

★

**ST. JOHNS TEXTILE MILLS
LIMITED**

ST-JEAN, P. Q.
C A N A D A

BREVETS d'INVENTION
MARQUES de COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tous pays

MARION & MARION

Fondée en 1892

Raymond A. Robic

J. Alfred Bastien

761 ouest, rue Ste-Catherine

Montréal

Téléphone : PL. 8567



A la disposition des producteurs Français
pour le Canada

**COMPAGNIE CINÉMATOGRAPHIQUE
CANADIENNE LIMITEE**

Distribution Exclusive des
Grandes Productions Françaises
depuis 1930

PARIS
20 avenue de Wagram

MONTREAL
637 ouest, rue Craig

L'essor du film français au Canada

Dix ans avant la dernière guerre, on ne parlait pas du danger d'anglicisation par le cinéma. Et pourtant il existait réel, plus mortel que tout autre. Le film américain régnait en maître sur tous les écrans du Canada. Nos gens, chaque semaine, applaudissaient des vedettes étrangères, absorbaient peu à peu leurs idées. Le cinéma, sans que personne s'en douta, était devenu l'instrument de propagande le plus ingénieux et le plus convaincant. En quelques années, il avait plus anglicisé notre peuple que les efforts tentés depuis 1760, par nos adversaires.

Comme l'écrivait l'un des nôtres : "Si nous devons cesser de parler français un jour, nous le devons d'abord à ce cinéma où jeunes ou vieux, vont chercher des leçons de vie et des modes à suivre." Le cinéma américain, par son allure et les idées qu'il préconise, vient nécessairement à l'encontre de nos goûts, de nos coutumes et surtout de notre mentalité bien particulière.

DEBUTS DE FRANCE-FILM :

Pour s'attaquer au trust étatsunien du cinéma, le maître incontesté chez-nous, il fallait du cran, de l'audace, de l'optimisme, des capitaux. C'est en 1930, que les principales compagnies productrices de films en France, délèguèrent au Canada, M. Robert Hurel, avec mission d'étudier le marché qu'offrait au film français, la province de Québec. Il fonde en 1930, la Compagnie Cinématographique Canadienne qui se charge à Paris de l'achat de films que la Compagnie France-Film, fondée deux années plus tard, exploite au Canada. Trois cinémas projettent alors du film français : le Cinéma de Paris, le Saint-Denis et l'Impérial.

Mais aux côtés de France-Film, venait de se créer une compagnie qui poursuivait des buts identiques : "Franco-Canada Film". Fait curieux, malgré l'importance culturelle pour les quatre millions de Canadiens-français, que présentait la projection de films français, au lieu de prospérer, ces deux compagnies voyaient de mois en mois leur situation s'empirer. A un certain moment, le cinéma Saint-Denis faillit être vendu à une société américaine. Le cinéma français faillissait à sa tâche. Il allait disparaître, si personne ne venait à son secours.

M. ALBAN JANIN :

C'est alors qu'on eut l'idée de s'adresser à un industriel montréalais, M. Alban Janin, qui en maintes occasions, avait manifesté son amour pour la culture française. M. Janin accepta la proposition de ces deux compagnies rivales. Il réorganisa la compagnie France-Film et absorba "Franco-Canada Film".

Grâce à son activité prodigieuse et à son patriotisme, France-Film ne tarda pas à prendre une ampleur grandissante. La semence jetée en terre canadienne par Robert Hurel, commençait à donner une moisson qui s'annonçait abondante. C'était l'époque des grands succès : "Marius",

"Fanny", "César", "Crime et Châtiments", "Abus de Confiance", "Les Misérables", etc.

Rien ne pouvait maintenant arrêter la marche progressive du film français. Après avoir été longtemps pour nous un instrument puissant d'anglicisation, le cinéma allait devenir l'instrument efficace de francisation. On discutera certes, des mérites respectifs du cinéma français et américain. Ils ont leurs adeptes, leurs défenseurs. Cependant, il y a un principe indiscutable : c'est que nous devons, à cause de la langue et de l'esprit, préférer le film français.

Plusieurs de nos économistes, qui ont analysé cette question, l'ont redit maintes fois : "La situation ne sera normale en notre province que le jour où nos gens n'assisteront plus qu'occasionnellement à des représentations cinématographiques en langue anglaise, et où ils ne se dérangeront que pour voir des films étatsuniens nettement hors de l'ordinaire."

Aujourd'hui, France-Film revendique l'honneur d'avoir aidé à conserver à notre province, son atmosphère, sa physiologie caractéristique et aussi la pureté de la langue maternelle.

LE PONT EST ROMPU :

Qui pourra oublier la fidélité au cinéma français, dont les cinéphiles ont fait preuve, au Canada, durant les quatre années de chaos. Alors que le pont entre la France et notre pays était rompu, les adeptes du cinéma français continuèrent à fréquenter les salles qu'ils aimaient, à voir et à revoir les films français d'avant la guerre. Les pellicules étaient usées, souvent abîmées, mais les Canadiens-français, habitués pendant des années à la formule française, demeurèrent fidèles. Et pendant cinq ans, cette situation fut la même. La source des films français qui en se renouvelant, donnait la vie à France-Film, fut tarie. On dut alimenter les 90 cinémas du circuit français de notre province, uniquement avec des reprises. Grâce à des sacrifices incalculables, France-Film maintint ces positions qu'elle avait durement acquises dans le passé. Cette compagnie, la seule distributrice avant la guerre des films français au Canada, resta fidèle à sa devise : donner à sa clientèle du film purement français.

Ce fut la période sombre du cinéma français au Canada. Le nombre des salles où l'on projetait des productions françaises tomba de 90 à 43. Il fallut l'habileté et la tenacité de M. Alban Janin et des administrateurs de France-Film, pour tenir le coup.

Puis ce fut 1945 et le retour à la paix...

NOUVEAUX FILMS FRANÇAIS :

Au lendemain de la Libération, avant même que l'armistice ne fut signée, C. C. C. délèguait en France, son représentant, Me Nantel David, avec la mission d'acheter

- Cartes de Noël
- Cartes de Fêtes
- Cartes de condoléances
- Objets de piété

LA CIE
PAUL DEJORDY

E N R .

IMPORTATION ET FABRICATION

5064, avenue Papineau
Montréal 34, P.Q.
Canada

Tél. LAncaster 2261

Fondée en 1889

GENIN, TRUDEAU & CIE, LIMITEE

38 ouest, rue Notre-Dame
Montréal

Importateurs d'articles de fumeurs
et d'objets de piété

L. GUIDAMOUR, Représentant Résident
Dannemoine (Yonne) France

EDITION • COMMISSION • IMPORTATION

**LIBRAIRIE
PEDAGOGIQUE**

J. P. BRUTTO

350 rue Notre-Dame Est
MONTREAL

Agent de la

LIBRAIRIE A. HATIER
PARIS

SPECIALITE : ALBUMS A COLORIER EDUCATIFS

**LA PLUS IMPORTANTE LIBRAIRIE ET
PAPETERIE FRANÇAISE AU CANADA**

Livres canadiens
Livres français
Livres de classe
Livres religieux
Articles de bureau
Travaux d'impression
Fournitures scolaires
Objets de piété
Papeterie, maroquinerie
Décorations pour fêtes
Drapeaux, banderoles
Jeux, Jouets, Tapisseries

LIBRAIRIE
GRANGER FRÈRES LIMITÉE

54 ouest, rue Notre-Dame, L.A. 2171, Montréal 1

toute la production naissante et de s'assurer un approvisionnement régulier. Malgré l'occupation, les envahisseurs, le manque de capitaux et de matières premières, la France pouvait offrir, à la surprise générale, une liste de près de deux cents films. La C. C. C. fut la première compagnie canadienne à signer un accord commercial avec la France, au lendemain de la guerre.

Afin d'aider à la parfaite diffusion au Canada de productions cinématographiques, des bureaux furent ouverts place de l'Etoile, sur l'avenue Wagram. L'administrateur résident est M. Lucien Masson, président de la Compagnie de films Sirius et l'un des plus éminents chefs de file de la cinématographie française. M. Gustave Jif, président du syndicat des distributeurs de films, est le directeur général de ce bureau de la Compagnie Cinématographique Canadienne.

Depuis le 5 janvier 1946, deux nouveaux films français sont montrés chaque semaine au Cinéma Saint-Denis. La veille de Pâques, l'an dernier, le Cinéma de Paris, fermé durant la guerre, ouvrait de nouveau ses portes avec les plus grands chefs-d'oeuvre du cinéma français : "La Fille du Puisatier", "Falbalas", "La Duchesse de Langeais", "La Symphonie Fantastique", "Le Père Tranquille" et "La Symphonie Pastorale".

Ainsi grâce à une compagnie qui, pendant la guerre, n'a pas voulu mourir, qui a su maintenir bien haut le flambeau de la culture française, aux heures les plus sombres de l'Histoire de France, les films français arrivent régulièrement au Canada, venant accomplir leur oeuvre d'éducation et de propagande.

NOUVEL ESSOR DU FILM FRANÇAIS :

Le film français a pris un essor inespéré chez-nous. Cet enthousiasme prouve que les épreuves de la France, n'ont pas brisé l'essor du cinéma français en notre province ; elles n'ont fait que le ralentir quelque peu.

A la faveur de la prospérité provoquée par la guerre, le cinéma connaît un renouveau insurpassé. De nouvelles salles s'édifient d'un coin à l'autre du pays, réclamant de plus en plus des productions françaises. Les salles où l'on projette actuellement les pellicules de France-Film sont passées de 43 à la fin de 1944, à 105 au début de 1947. En outre, les projets de la compagnie sont immenses. Afin que les salles qui abritent le cinéma français soient aussi belles et aussi à la mode que celles des concurrents américains, France-Film a déjà commencé la construction de cinémas à Québec et à Sherbrooke. Au fur et à mesure que la construction se libérera des entraves qui la paralysent, on se propose d'en faire autant à Montréal, afin que dans toutes les parties de la métropole, on puisse projeter des films français.

CONCURRENCE SERREE :

Profitant de la faveur populaire vis-à-vis le cinéma fran-

çais, obtenue après des années de luttes, de propagande intense, de sacrifices constants, de la part des administrateurs de France-Film, voici que les distributeurs américains offrent du film français, eux aussi. Profitant des difficultés qu'éprouve la France, ils se sont créé des marchés pour leurs films jusqu'en ce pays. Par suite de certaines ententes internationales, ils peuvent actuellement offrir quelques productions françaises, dans les pays où ils sont établis. Notre province ne pouvait échapper à leur attention.

La sympathie de la majorité des cinéphiles va sans doute à France-Film, parce que c'est elle qui a introduit chez-nous le cinéma français, et qu'en plus c'est une entreprise exploitée par des nôtres.

L'intervention du trust étatsunien, aura peut-être nui à l'expansion ascendante du film français en notre province. Ignorant la langue française, l'humour et l'esprit français, les vedettes parisiennes, ces distributeurs ont trop souvent exploité à tort et à travers des productions qui ont annulé les efforts des pionniers du film français au Canada.

L'AVENIR DU FILM FRANÇAIS :

Le film français, s'il a réalisé au cours de la dernière année, un succès étonnant, est encore loin d'avoir conquis toute la place qui lui revient dans notre province. Dans certaines salles de quartier et dans certains centres du Québec, il doit accepter le partage avec le film américain, version originale ; ce qui est une situation anormale dans une province en grande majorité française.

C'est une situation qui peut se modifier très rapidement si les cinéphiles français le veulent et se donnent la main. Les films français offerts par France-Film étant avant tout des productions de choix, il se crée chez-nous, de jour en jour, un mouvement de sympathie croissant envers le cinéma français. Les propriétaires de salles l'ont compris et ne demandent maintenant qu'à satisfaire leur clientèle et à maintenir leurs recettes.

Diffuser le film français est pour notre peuple un moyen de salut très efficace. C'est un remède effectif contre l'américanisation. C'est enfin un moyen de parfaire notre langue et de lui conserver sa pureté.

Si diffuser le cinéma français est une question culturelle, c'est aussi une question d'ordre financier. Et, il est certainement possible de marier ces deux points de vue. C. C. C. l'a compris depuis longtemps. A leur tour, voulant satisfaire leurs habitués, les propriétaires de cinémas réclament de toutes les parties de la province du film purement français. Ils travaillent ainsi indirectement à la sauvegarde de nos origines, de nos coutumes et de notre mentalité.

Ce fait est normal. Il est parfaitement légitime.

JEAN-PAUL LE PAILLEUR.

SERVICE DE TRANSPORT

GUY TOMBS LIMITED

Etablie en 1921

1103 et 1111 Beaver Hall Hill, Montréal

Nos services généraux et notre expérience spécialisée dans le service des transports internationaux sont à la disposition de tous ceux ayant en vue la reprise des relations commerciales.

Maheu, Noël et Cie

COMPTABLES AGRÉÉS

J. E. MAHEU, C.A.	AURELIEN NOEL, C.A.
HENRI-L. BELANGER, C.A.	RODOLPHE MAHEU, C.A.
BERNARD ROBERT, C.A.	A. R. FAGGILOLO, C.A.
JOSEPH BESSETTE, C.A.	MAURICE SALVAS, C.A.
MARCEL HURTUBISE, C.A.	GERARD LEGENDRE, C.A.
PAUL ROZON, C.A.	

10 ouest, rue St-Jacques - Montréal, Qué. - MA. 7754

22 nord, rue Wellington - Sherbrooke, Qué. - Tél. 52

138, rue Principale - Granby, Qué. - Tél. 101

François Ducros

DIRECTEUR DE

Corporation Pharmaceutique Française Ltée

200, rue Vallée

Montréal

JUFRUIT INC.

1251 est, rue Notre-Dame

MONTREAL

CANADA

Réclamations - Remboursements - Assurances

*Pour être bien servis,
si vous importez ou exportez,
adressez-vous à :*

Edgar Doucet Limitée

Courtiers en douane et transitaires
Commissionnaires - Expéditeurs

417, rue St-Pierre, Montréal, 1. P.Q.

Téléphone : MA. 3291-2

*Agents dans toutes les grandes villes du
Canada et des Etats-Unis d'Amérique et
correspondants dans tous les pays du monde.*

Adresse télégraphique :

"EDDOLI" - Montréal

— Tous les codes —

TARIFS DOUANIERS

CONTENTIEUX • CAMIONNAGE • ENTREPOSAGE

Le Canada a fourni quatre milliards de dollars en aide mutuelle

Outre son financement d'un effort de guerre qui lui a coûté plusieurs milliards de dollars, le Canada a fourni pour près de \$4,000,000,000 de stocks, provisions et matériel de guerre aux Nations unies belligérantes et aux pays libérés.

Le rapport final de la commission canadienne d'aide mutuelle, déposé aux Communes par le ministre de la reconstruction, M. Howe, montre que le matériel et les approvisionnements livrés par le Canada aux Nations Unies en vertu de la loi de l'aide mutuelle pour la seule période du 1er septembre 1943 au 1er septembre 1945 s'élèvent à \$2,471,212,000.

De ce montant, \$2,112,150,000 ont été donnés à l'Angleterre; le reste a été partagé entre l'Australie, les Antilles britanniques, la Nouvelle-Zélande, l'Inde, la Chine, la France, la Grèce et la Russie.

Le cadeau d'un milliard

Outre son aide mutuelle, le Canada a fait un cadeau de \$1,000,000,000 à la Grande-Bretagne; il a versé \$154,000,000 à l'UNRRA, il a fourni \$95,000,000 pour les secours militaires et il a donné à la Grèce pour \$19,000,000 de blé.

En fait, lit-on dans le rapport, 38% de la production industrielle canadienne de guerre sont allés à la cause des Nations Unies par l'aide mutuelle. Environ 29% de cette production ont servi à l'effort de guerre canadien; 14% de cette production ont été livrés aux Etats-Unis.

Voici comment s'est partagée l'aide mutuelle aux pays autres que l'Angleterre: Australie, \$91,375,000; Antilles britanniques, \$5,518,000; Chine, \$39,742,000; France, \$25,105,000; Grèce, \$12,000,000; l'Inde, \$18,826,000; la Nouvelle-Zélande, \$15,279,000, et la Russie, \$167,255,000.

La somme de \$2,112,150,000 et le cadeau d'un milliard de dollars ne représentent pas toute l'assistance qui a été donnée à la Grande-Bretagne.

Prêt sans intérêt et effacement des dettes

Avant l'organisation de l'Aide mutuelle, le Royaume-Uni avait obtenu un prêt de \$700,000,000 sans intérêt; une somme de \$200,000,000 avait été mise à la disposition de l'Angleterre quand le Canada remboursa la Grande-Bretagne pour la construction d'usines de guerre spéciales en notre pays. Pour aider la Grande-Bretagne et le bloc sterling à surmonter une pénurie de dollars, le gouvernement canadien organisa l'achat de valeurs canadiennes au montant de \$800,000,000 détenues par des citoyens de Grande-Bretagne.

Le rapport ne mentionne pas les \$425,000,000 que le gouvernement canadien effaça de ses livres l'an dernier au

cours des négociations sur le prêt de \$1,250,000,000 au Royaume-Uni. Ces \$425,000,000 représentaient la part que Londres devait payer pour sa part dans la réalisation du plan d'entraînement aérien.

Les parts de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande se totalisant par \$28,578,000 ont été absorbées en vertu de l'aide mutuelle.

Affectations des crédits

La commission montre par les chiffres suivants de quelle manière les montants ont été dépensés dans l'aide fournie aux Nations unies: avions et pièces, \$272,007,740; équipement automobile et transports mécaniques, \$416,210,293; chars d'assaut et autres véhicules de combat, \$102,594,315; matières chimiques et explosifs, \$33,401,023; canons et petites armes, \$151,841,546; obus et munitions, \$274,604,862; construction de navires marchands, \$320,311,383; réparations et ravitaillement des navires marchands, \$1,293,523; navires de guerre et outillage, \$93,649,989; vêtements et tissus, \$24,110,007; radio, équipement électrique et téléphonique, \$88,342,588; bois et autres matériaux de construction, \$12,424,716; machines-outils et accessoires, \$13,515,171; aluminium, \$16,701,396; autres métaux de base, \$20,949,460; équipements ferroviaires, \$12,173,766 et fret \$37,081,186.

En outre plus de \$526,000,000 ont été dépensés en achats de provisions, vêtements, machines agricoles et diverses autres formes de ravitaillement.

Surplus de \$239,000,000

La commission déclare que lorsque l'aide mutuelle se termina le 1er septembre 1945, on déclara comme stocks de surplus des approvisionnements valant plus de \$239,000,000.

Les \$154,000,000 fournis à l'UNRRA ont servi à l'achat de secours pour les populations libérées. En outre, une collecte de vêtements au Canada a procuré un total de 12,288,617 livres pour distribution outre-mer.

Le Canada a aussi donné \$95,000,000 aux secours militaires généraux en Europe.

La commission a annexé à son rapport une carte montrant que chaque province du Canada a fourni une partie des stocks expédiés en vertu de l'aide mutuelle.

"La contribution du Canada, mesurée d'après sa part dans l'aide mutuelle, est importante pour un pays de 12,000,000 d'âmes et les Canadiens peuvent être reconnaissants de ce que leur pays situé loin des champs de bataille ait pu produire tant de provisions et d'équipement pour répondre aux besoins des Nations Unies."

La France à l'Exposition de Toronto

La production française sera représentée cette année à la Canadian National Exhibition qui se tiendra à Toronto du 25 août au 6 septembre.

Les exposants français occuperont tout le côté ouest du pavillon international. La répartition des stands est faite à

Paris par les soins du Comité Permanent des Foires à l'Etranger, en liaison avec le Ministère de l'Economie Nationale.

On annonce d'autre part que la Tunisie aura un stand spécial dans le cadre de la participation française.

Tél.: PLateau 3365

*Les Ateliers
d'Art Liturgique Eurq.*

GEORGES SCHAEFER, Prop.

Manufacturier et Importateur de
Vêtements Sacerdotaux, Toiles,
GALONS ET FRANGES OR,
Dentelles, Dais, Ombrellinos,
Bannières, Tentures de deuil,
Vases sacrés, et Bronzes d'église.

Membre actif de la Chambre de Commerce Française

29 est, rue St-Jacques

Montréal 1

J. Saint-Loup

Représentant
de fabriques françaises

ARTICLES RELIGIEUX
ORNEMENTS D'ÉGLISE

134 ouest, rue St-Paul
Montréal 1, P.Q.



Office Central Catholique Étée

Importateurs d'objets de piété

CHAPELETS, MEDAILLES, CRUCIFIX,
IMAGES, MISSELS, ETC.

Représentants de fabricants et d'éditeurs français

50 ouest, rue Notre-Dame

MONTREAL 1, CANADA

Amélioration des facilités de transport en France, durant l'année dernière

Progrès réalisés dans la réparation des 130 milliards de francs de dommages causés par la guerre — L'exploitation des chemins de fer se poursuit à 50 p. 100 de la capacité d'avant-guerre, celle des voies navigables, à 60 p. 100 et celle des routes, à 50 p. 100 — Elaboration de vastes plans pour améliorer et développer tous les genres de transports.

(Remarque du Rédacteur—Cet article est le quatrième d'une série sur la situation économique en France, au cours de 1946. Les trois premiers ont paru dans les numéros du 22 février, du 22 mars et du 29 mars de "Commerce Extérieur".)

Paris, le 10 mars 1947.—Au cours de 1946, l'on a apporté une attention toute spéciale à la réparation des énormes dommages causés par la guerre aux chemins de fer, aux routes, aux voies navigables, aux ports, au matériel et aux facilités de transport en France. Beaucoup de progrès ont déjà été réalisés. Au début de 1946, la capacité des systèmes de transport comparativement à 1938 était d'environ 75 p. 100 pour les chemins de fer, de 60 p. 100 pour les voies navigables et de 50 p. 100 pour les routes. On a calculé que, comme résultat des destructions et des prélèvements sur le capital par les Allemands durant la guerre, les dommages aux transports et communications de France se sont élevés à 130 milliards de francs, en prenant comme base les valeurs de 1938. Ceci représente près de 13 p. 100 de toutes les pertes de capital subies par la France, d'après l'estimation de la Commission des Réparations et des Dommages de Guerre.

L'activité du transport sur rail dépasse le niveau d'avant-guerre

L'effort accompli pour établir les communications ferroviaires depuis la libération est tout à fait remarquable. En augmentant de plus du tiers les charges moyennes transportées autrefois par les wagons à marchandises et grâce à de plus longs trajets et à une plus rapide manutention, il a été possible d'accélérer l'activité du transport par voie ferrée à un tel point qu'en novembre 1946 les niveaux des périodes correspondantes en 1938 ont été dépassés.

Grosse réduction de la flotte marchande

Quand cessèrent les hostilités, la France n'avait plus que 30 p. 100 du tonnage d'avant-guerre de sa flotte marchande. A la fin de 1946, ce pourcentage était monté à plus de 50%. Les ports qui avaient été sérieusement endommagés ont été débarrassés de presque toutes les obstructions et, grâce surtout à l'aide des Alliés, ont été munis d'installations pour la manutention qui, tout en n'égalant pas, et de beaucoup, celles de 1938, ont néanmoins grandement facilité le chargement et le déchargement des cargaisons.

Une Commission de la Modernisation du Transport, qui a été établie au début de 1946, a élaboré un programme de cinq ans visant au développement des chemins de fer, des routes et des voies navigables intérieures. Ceci fait partie d'un plan général de reconstruction sur une haute échelle de l'économie française, dont l'objectif est de faire monter

la production en 1950 à un niveau dépassant de 25 p. 100 celui de l'année cime 1929.

Remise en état de service des chemins de fer

La France avait probablement le plus long réseau de voie ferrée au monde avant la guerre, avec 6.4 milles par 1,000 habitants. Des 430,000 wagons à marchandises dont elle disposait en 1938, il ne restait plus que 270,000 wagons environ à la libération. La capacité d'opération, avant la guerre, était de 26 milliards de tonnes métriques par kilomètre. Au début de 1946, les wagons étaient chargés dans la proportion de 135 p. 100 de la moyenne d'avant-guerre, tandis que la distance de transport moyenne par wagon était de 237 kilomètres, vis-à-vis d'une normale de 200. On espérait atteindre, vers la fin de 1946, un volume de trafic équivalant à celui de 1938, plus 20 p. 100.

Les chargements de wagon ont augmenté constamment en 1946, à l'exception de la chute saisonnière en juillet, montant de 58 p. 100 de la moyenne de 1938, en janvier, à une cime de 92 p. 100 en octobre. Ils déclinèrent à 89 p. 100 en novembre et à 83% en décembre, traduisant le ralentissement de l'activité industrielle au cours du dernier trimestre de l'année, à cause de la disette de houille. Le 31 décembre dernier, on calculait que les stocks de houille à la disposition des Chemins de fer nationaux ne suffisaient que pour 10 jours d'opération seulement.

Le nombre des wagons à marchandises chargés en France en 1946, ainsi que les wagons arrivant chargés des autres pays, s'est élevé au total de 12,174,000, vis-à-vis de 8,257,600 en 1945 et de 15,530,000 en 1938. A la fin de 1946, on comptait 276,000 wagons à marchandises en usage, ou 56 p. 100 de la moyenne de 1938.

A la fin de 1946, les Chemins de fer nationaux français possédaient 10,181 locomotives en état de fonctionner (comprenant 9,558 à vapeur et 623 électriques), vis-à-vis d'une moyenne de 12,789 durant les neuf derniers mois de 1938. Les recouvrements des chemins de fer allemands ont rendu possible le retour en France d'au moins 1,710 locomotives sur les 3,300 saisies; de 3,500 wagons à voyageurs sur 8,000; et de 60,000 wagons à marchandises sur 275,000.

Grosses commandes de matériel roulant placées

Les commandes placées aux Etats-Unis comprennent 1,200 locomotives, du genre 141-R, dont 960 avaient été livrées au commencement de décembre 1946, tandis que 42 locomotives électriques Diesel avaient été reçues sur 100 commandées. Le programme comprenait 36,750 wagons (10,000 ouverts et 26,750 fermés), à expédier à l'Etat dé-

Fondée en 1828

L'UNION
 COMPAGNIE D'ASSURANCES
contre l'Incendie, les Accidents et Risques divers

SIEGE SOCIAL: 9, PLACE VENDÔME, PARIS (FRANCE)

Taux réduits pour assurances Incendies et Automobiles

*Demandez à votre agent de placer vos assurances à L'Union***J. P. A. GAGNON**

Directeur pour le Canada

465, RUE ST-JEAN

MONTREAL

LABORATOIRES

Poulenc Frères

DU CANADA, LTÉE

*Produits pharmaceutiques
spécialisés*204, PLACE YOUVILLE
MONTREAL*"La Maison du Cadeau"***AU PETIT VERSAILLES**

LTÉE

Renommée pour son vaste assortiment de
Cadeaux pour toutes circonstances

930 est. rue Ste-Catherine

Montréal

Pour réussir au Canada

il faut de la publicité. C'est là ce qui
 fait le succès des nombreux produits
 américains qui se sont créés des af-
 faires très profitables dans ce pays.
 Pour plans et devis estimatifs, s'a-
 dresser à

ALFRED MOREAU*Agent de publicité*

2312, rue Fullum, Montréal - Tél.: FRontenac 5147

montés pour être montés en France. On s'attend que vers mars 1947 près de 200 de ces wagons importés soient montés chaque jour. Les premières de 140 locomotives commandées au Canada sont arrivées en France au mois de février 1947. Un certain nombre de celles-ci brûleront du mazout. D'autres locomotives doivent être transformées de la houille au mazout et les Chemins de fer français espèrent économiser de cette façon près de 720,000 tonnes métriques de houille en 1947. Incidemment, on affirme que les locomotives françaises brûlent 25 à 30 p. 100 moins de charbon que les locomotives américaines.

On a calculé au début de 1946 que la reconstruction du système ferroviaire français nécessitera des importations de 70,000 wagons, la reconstruction en France de 10,000 wagons endommagés, et la construction de 20,000 nouveaux wagons en France au cours de 1946-1947. Ceci voudrait dire une augmentation de 100,000 wagons, au total de 370,000 à la fin de 1947. Une augmentation à près de 430,000 wagons (chiffre d'avant-guerre) en 1950 serait possible si l'on reprenait de l'Allemagne et de la Belgique 70,000 wagons, et si l'on construisait chaque année en France 20,000 wagons. Ce programme procurerait à la fin de 1948 un nombre de wagons égal à 160 p. 100 du nombre du début de 1946 et le trafic pourrait ainsi monter à 42 milliards de tonnes par kilomètre. Il devrait être possible vers 1950 de monter à 50 milliards de tonnes par kilomètre, ou 240 millions de tonnes métriques de marchandises, ce qui est 80 p. 100 de plus qu'en 1938, lorsque 133 millions de tonnes avaient été transportées.

La modernisation coûterait plus d'un million de dollars

La modernisation projetée comprend une augmentation de la vitesse maximum à 90 milles à l'heure sur les lignes principales, le renforcement des voies pour qu'elles puissent transporter 20 à 30 tonnes métriques par essieu, et l'électrification de 1,300 milles du réseau national. Pour atteindre ces divers objectifs, il faudrait un placement total de 125 milliards de francs (plus d'un milliard de dollars) durant la période de 1947 à 1950. Pour 1947, le coût des ateliers et des travaux publics s'élèverait à 15 milliards de francs, et le matériel et les fournitures pour voie ferrée coûteraient 23 milliards, soit un total de 38 milliards de francs, dont 10 milliards consisteraient en matériel acheté à l'étranger à cause de la lenteur des livraisons des fabriques françaises. Une augmentation du personnel des Chemins de fer nationaux de 485,000 en 1947 à 510,000 en 1950 est envisagée.

Hausse du tarif des marchandises et des voyageurs

Au début du mois d'août dernier, le tarif des voyageurs fut haussé de 15 p. 100 et celui des marchandises, de 35 p. 100. En décembre dernier, le gouvernement a retiré sa subvention sur la houille extraite des mines locales, ce qui eut comme résultat une augmentation de 20 p. 100 du prix de la houille aux mines, et durant la dernière semaine de 1946 fut annoncée une augmentation de 13 p. 100 du tarif ferroviaire des marchandises à partir du début de 1947. Une réduction générale de 5 p. 100 des prix de toutes les marchandises et de tous les services, qui est entrée en vigueur par toute la France le 1er janvier 1947, a fait baisser l'augmentation du tarif des marchandises à 7.35 p. 100. A cause

d'une diminution des importations de houille durant le dernier trimestre de 1946, une réduction de 21 p. 100 du parcours kilométrique des trains à voyageurs a été mise en vigueur le 6 janvier 1947.

Transport automobile

La France dispose de quelque 400,000 milles de routes. Son industrie automobile, avant la guerre, employait 1,110,000 personnes, ou près du dixième de la population ouvrière. En 1938, on comptait 1,855,000 automobiles en circulation en France, et cette année-là 225,708 voitures furent produites localement; 2,238 furent importées, et 23,785 furent exportées. Du nombre total en usage, 1,400,000 étaient des voitures particulières, et 420,000 des camions, dont 16 p. 100 avaient une capacité de plus de 2 tonnes.

En 1946, 95,784 voitures automobiles ont été fabriquées en France, dont 30,117 voitures particulières (pour voyageurs) et 65,667 camions et autres voitures. Les exportations se sont élevées à 32,980 voitures, dont 68 p. 100 étaient des voitures particulières, 30 p. 100 des camions et fourgons, et 2 p. 100 des tracteurs et des voitures spéciales. Les exportations ont représenté 34 p. 100 de la production totale.

On est d'avis que, pour des distances inférieures à 60 milles et sur de plus long parcours où les facilités de chemin de fer ne suffisent pas, les camions automobiles peuvent prendre une part grandissante du trafic. L'usage de l'huile de charbon au lieu de gazoline sera préconisé pour les camions.

M. YVES LAMONTAGNE,

Secrétaire commercial, Ambassade du Canada.

A votre service...



TYPO-PRESS

IMPRIMEURS

600 est. rue Legendre

DUPont 2621

Montréal 12, Québec

Membres de la Chambre de Commerce Française au Canada

PRÉSIDENT D'HONNEUR

S. E. le Comte Jean de Hauteclocque
Ambassadeur de France au Canada

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. Pierre Negrier
Consul général de France à Montréal

M. Bernard Lechartier
Conseiller Commercial
près l'Ambassade de France au Canada

MEMBRES D'HONNEUR

M. Henri de Clerval
Ancien Attaché Commercial de France

M. Alfred Tarut
Ancien Président
Conseiller du Commerce Extérieur

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : G. P. Vinant
Vice-Présidents : H. Dolisie
M. Nougier
Secrétaire : A. Sutto
Secrétaire-Adjoint : A. Hadamar
Trésorier : F. Ducros

Conseillers :
L. Baisez - C. E. Billard
G. BouSSION - E. Issalys
H. Lefèvre - V. J. J. Panneels
M. de Roussy de Sales

MEMBRES ACTIFS

Allemagne, d', Pierre. Ingénieur Conseil, 335 Berwick, Montréal.
Aubry, Marcel. Importateur, 350 est, rue Notre-Dame, Montréal.
Baisez, Louis. de la maison L. Baisez et R. Tanghe, représentation de fabriques et de maison d'édition, 1015 rue St-Alexandre, Montréal.
Bally, Georges. 353 rue St-Nicholas, Montréal.
Bertheau, André. Propriétaire, The Berkeley Hotel, Sherbrooke Ouest, Montréal.
Billard, C. E., Gérant Général, Laines du Pingouin (Canada), 1579 rue St-Denis, Montréal.
Bonnard, Daniel, représentant de la maison Dognin, S.A., 1240 rue Union, Montréal.
Bonnel, Jean. Les Sociétés Jean Bonnel, 4450 rue St-Denis, Montréal.
Bourgeois, Jean. Chef de la Division Production Industrielle au Conseil Français des Approvisionnements au Canada, 261 rue St-Sacrement, Montréal.
BouSSION, G., Importateur, 1251 est, rue Notre-Dame, Montréal.
Brutto, J., Editeur, 350 est, rue Notre-Dame, Montréal.
Charton, Pierre, Conseiller du Commerce Extérieur, de la maison Herdt et Charton Inc., 2027 avenue McGill College, Montréal.
Coullenot, E. M., Ingénieur civil, Importateur, agent général de manufactures françaises, 750 avenue Pratt, Outremont.
Desnoux, Emile. Conseiller du Commerce Extérieur, 4866 Chemin Côte des Neiges, Montréal.
Dhavernas, Marc A., Vice-Président, Sorel Industries Ltd., 1405 Peel Street, Montréal.
Dolisie, Henri, Directeur général, Air Liquide, 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.
Duros, François, Directeur, Corporation Pharmaceutique Française, 200 rue Vallée, Montréal.
Durand, Gaston, Directeur de Perrin Glove Co. (Canada) Ltd, 437 rue Mayor, Montréal.
Eddé, J. L., Président, J. Eddé Limitée, 74 rue du Rocher, Paris.
Farjon, Claude, "Salon Claude Enrg.", 1240 rue Drummond, Montréal.
Gallin, A., Président, Gallin Glove Co. Ltd, 611 Confédération Bldg, Montréal.

Hadamar, André, Assistant du Directeur-Gérant, Mercury Press Ltd, 740 ouest, rue St-Paul, Montréal.
Issalys, E., de la Librairie Beauchemin, 430 rue St-Gabriel, Montréal.
Kempf, Jean P., Savard Hodgson & Co. Inc., 276 ouest, rue St-Jacques, Montréal.
Lamadé, Henri, Restaurateur, 1354, rue Notre-Dame, Trois-Rivières, P.Q.
Lanauze de, H., Importateur, 1027 rue Bleury, Montréal.
Leclerc, Bernard, Secrétaire général adjoint, Crédit Foncier Franco-Canadien, 5 est, rue St-Jacques, Montréal.
Lecocq, Henri, Directeur de Coudurier, Fructus, Devigne (Canada) Ltd et Rodier (Canada) Ltée, 712 New Birks Bldg, Montréal.
Lefèvre, Henri, Ancien Président, Conseiller du Commerce Extérieur, Directeur, Dominion Potash Ltd, 354 Ste-Catherine Est, Montréal.
Liniers de, Jacques, Industriel, 2807 Avenue Willowdale, Montréal.
Lot, André, A.P.G., Ass. Général Manager, Canadian Liquid Air, 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.
Louis, Marcel, Directeur de Bianchini, Férié & Lesur Limited, 600 New Birks Bldg, Montréal.
Manhec, Auguste, Directeur, Laboratoires Poulenc Frères du Canada, Limitée, 204 Place Youville, Montréal.
Nougier, Marcel, Ancien Président, Conseiller du Commerce Extérieur, Directeur de J. Eddé Limitée, New Birks Bldg, Montréal.
Panneels, V. J. J., Directeur, Parfumerie Piver, 1030 rue St-Alexandre, Montréal.
Pasquin, Marcel, Directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5 est, rue St-Jacques, Montréal.
Pony, J. A., Libraire, 554 est, rue Ste-Catherine, Montréal.
Quédrue, Maurice, Ancien Président, Conseiller du Commerce Extérieur, 206 Avenue des Pins Est, Montréal.
Rivière, Jean Emile, Agent de la Compagnie Centrale Rousselot, 1321 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.
Robert de Massy, Bernard, B. de Massy Inc., 1536 rue Bishop, Montréal.

Vicomte de Roumefort, R., Directeur général du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5 est, rue St-Jacques, Montréal.
De Roussy de Sales, M., Directeur Commercial de la Cie France-Film, 637 ouest, rue Craig, Montréal.
Saint-Loup, Joseph, Représentant de manufactures (articles religieux), 134 ouest, rue St-Paul, Montréal.
Schaefer, Georges, Les Ateliers d'Art Liturgique Enrg., 29 est, rue St-Jacques, Montréal.
Sutto, André, Directeur de l'Office Central Catholique Ltée, 50 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.
Tarut, A., Ancien Président, Conseiller du Commerce Extérieur, de la maison O'Brien & Williams, agents de change, 132 ouest, rue St-Jacques, Montréal.
Tiberghien, Charles, Président Franco Canadian Dyers Ltd, Vice-Président, St-Johns Textile Mills Ltd, St-Jean, Qué.
Tisseyre, Pierre, Directeur du bureau canadien de "Carrefour", de l'Édition Canadienne du Monde Français et Directeur de l'Agence Littéraire Atlantique, 750 rue St-Gabriel, Montréal.
Dr Villard, Paul, 2055 Avenue Vendôme, Montréal.
Vinant, G. P., Président de la Maison Vinant Limitée, 200 rue Vallée, Montréal.
Vuillemot, Louis, Industriel, 395 rue Dowd, Montréal.

SECTION DE L'ONTARIO

MEMBRES ADHERENTS

PRESIDENT

René Cera, Eaton's, College St., Toronto.

R. Le Bailly, Conseiller du Commerce Extérieur, Directeur, The European Co., 405, Confederation Life Bldg, Toronto 2.

C. Baujard, King Edward Hotel, Toronto.

A. L. Phéné, Conseiller du Commerce Extérieur, Directeur, Olivier Canada Ltd, 51 Wellington St. West, Toronto 2.

H. Hulot, Décorateur, c/o Eaton's, College St., Toronto.

MEMBRES ADHÉRENTS

AERONAUTIQUE

Compagnie Aérienne Française, 18, rue de Nanterre, Suresnes, (Seine).

AGENTS MARITIMES ET DE TRANSPORT

Henri Ferrière, agent de "County Line" Intercontinental Transport Services, 9, Place Jean-Jaurès, Bordeaux.

Albert A. Gardiner, Directeur général du Canadian National Railways, 360 rue McGill, Montréal.

Héritiers de Clément Yana, Bône, Algérie.
Thomas Meadows & Co., 22, rue de l'Echiquier, Paris, et 383, rue St-Paul Ouest, Montréal.

Messageries Universelles, 44, rue d'Hauteville, Paris 10e.

R. Moiroud & Cie, 31, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

Henri Mouren Jeune, 43, Cours du Vieux Port, Marseille.

Paul Tellier, Représentant MM. J. M. Currie & Cie, agents du Canadian Pacific, 36, rue d'Hauteville, Paris.

Canadian National Railways (France) S.A., 1, rue Scribe, Paris.

Maurice Valcke, 54, rue de Paradis, Paris.

AGENT MANUFACTURIER

Lucien Miller, Président, Miller Engineering Works, 7217, rue St-Hubert, Montréal.

AGENTS DE PUBLICITE

Hector Fontaine, Canadian Advertising Agency, Ltd, Edifice Sun Life, Montréal.

Alfred Moreau, 2312, rue Fullum, Montréal.

Jean Nolin, 1265, rue Stanley, Montréal.

AGENTS REPRESENTANTS ET COMMISSIONNAIRES

Marcel Gaborit, 83, Avenue Victor-Hugo, Boulogne-sur-Seine.

Georges Pannier, Saint-Pierre et Miquelon.

Michel A. L. Puech, 2097, rue St-Luc, Montréal.

J. J. Puritz, représentant de MM. H. Hentz & Co. de New-York, 15, rue du Louvre, Paris.

D. Roditi & Sons, 1, rue Ambroise Thomas, Paris.

APPAREILS DE RAYONS ET D'ELECTRICITE MEDICALE

Compagnie Générale de Radiologie, 34, Boulevard de Vaugirard, Paris.

APPAREILS INDUSTRIELS

Etablissements Frubinscholz, 68, Avenue du 20e Corps, Nancy.

ARCHITECTES

Antoine Monette, diplômé par le Gouvernement Français, 3531, rue Van Horne, Montréal.

Marcel Parizeau, 80, rue Kelvin, Outremont.

ARMATEURS

Compagnie Générale Transatlantique, 6, rue Auber, Paris et 1196 Place Phillips, Montréal.

Maison Genestal, 44, rue Jules Siegfried, Le Havre.

ARTICLES DE RELIGION

Ed. Archambault, 500 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Joseph Bancel, St-Julien-Molin-Molette, (Loire).

C. Belle, 121, rue Bugeaud, Lyon.

J. Escoffier & Cie, 6, rue d'Algérie, Lyon (Rhône).

R. Gaudriot, Successeur de D. Saudinos-Ritoret, 2-4-6, Place Saint-Sulpice, Paris.

Robert Jacques, Robert Jacques & Cie Ltée, Importateur, 509, Boulevard St-Laurent, Montréal.

Office Central Catholique, Ltée, Importateur, Editeur, Manufacturier, 50, Notre-Dame Ouest, Montréal.

A. Pichard, Médailles, 3-5 Avenue de Cholet, Saumur (M. et L.).

ASSURANCES

Cie Française du Phénix, 33, rue Lafayette, Paris.

Cie d'Assurances Générales, Accidents, Vols, etc., 87, rue Richelieu, Paris.

Cie d'Assurances Générales contre l'Incendie, 87, rue Richelieu, Paris.

Raymond Denis, "La Sauvegarde", Compagnie d'Assurance-Vie, 152, rue Notre-Dame Est, Montréal.

J. P. A. Gagnon, Gérant, Union Compagnie d'Assurances contre l'Incendie, les accidents et risques divers, 465, rue St-Jean, Montréal.

M. Merlin, Directeur de la Société Française d'Assurance pour Favoriser le Crédit, 58, rue Taïbout, Paris.

Gérard Parizeau, Courtier d'Assurances, 84 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

ATELIERS POUR LA FABRICATION D'ORNEMENTS D'EGLISE EN TOUS METAUX

Arthur Guyot, 1031, Parc Lafontaine, Montréal.

AVOCATS

Ernest Tétreau, Avocat, C.R., 246 Chemin Ste-Catherine, Outremont.

Hector MacKay, 112 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

BANQUES ET AGENTS DE CHANGE

Banque de l'Algérie, 217, Boulevard St-Germain, Paris.

Banque de Madagascar, 88, rue de Courcelles, Paris.

Banque Nationale Française du Commerce Extérieur, 21, Boulevard Haussmann, Paris 9e.

Banque Nationale Française du Commerce Intérieur, Avignon.

Banque Léon Schwartz, Strasbourg, (Bas-Rhin) France.

L. G. Beaubien & Cie, 5, rue Daunou, Paris.

Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, Paris.

Crédit Lyonnais, S.A., 17, Boulevard des Italiens, Paris.

J. L. Davignon, Gérant, Banque Canadienne Nationale, Place d'Armes, Montréal.

Sté Française d'Assurance pour Favoriser le Crédit, 58, rue Taïbout, Paris 9e.

Société Générale pour le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 29, Boulevard Haussmann, Paris.

BOIS CONTREPLAQUES

Amédée L'Etendart, Bois de Placage (veneers), 59, rue de Charonne, Paris (Xle).

BONBONS COMPRIMES

Etablissements Robin, 2, rue Paul-Janet, Strasbourg.

BRASSERIES

Norman J. Dawes, Président et Directeur de la National Breweries, Ltd, 990, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

BREVETS D'INVENTION ET MARQUES DE COMMERCE

Raymond Robic, 761, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

BRODERIES ET DENTELLES

Max Denis, Tarare, (Rhône).

BRONZES ET ORFÈVRES D'EGLISE

Charles Favier & Cie, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.

P. Noirot, 17, rue Pont aux Choux, Paris.

Villard & Cie, 17, rue Barrême, Lyon.

CABLES TELEGRAPHIQUES

Cie Française des Câbles Télégraphiques, 166, Montmartre, Paris.

G. H. Hoyle, Gérant Anglo-Américain Telegraph Co., Service Câblographique, 140 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

C. A. Leprohon, agent français autorisé de la Cie de Télégraphie Marconi, 211, rue St-Sacrement, Montréal.

CHAMBRES DE COMMERCE FRANÇAISES

Bayonne, Beauvais, Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Caen, Calais, Chambéry, Colmar, Dunkerque, Grenoble, Le Havre, La Rochelle, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Mazamet, Nantes, Nice, Nîmes, Paris, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulouse, Troyes.

CHAMBRE SYNDICALE

Chambre Syndicale des Fabricants de Produits Pharmaceutiques, 27, rue du Cherche-Midi, Paris, 6e.

CHEF DE CUISINE

F. Bouyeux, "Chez Son Père", 12 est, rue Craig, Montréal.

CHOCOLAT (FABRICANT DE)

Menier, 56, rue de Châteaudun, Paris.

CINEMATOGRAFIE

Cie France-Film, 637 ouest, rue Craig, Montréal.

COLLES ET GELATINES

Compagnie Centrale Rousselot, 50, rue Boileau, Paris.

COMMISSION - IMPORTATION - EXPORTATION Etablissements René Amiel & Cie, 5, rue Hélène, Paris.

Jean Vinant, Union Commerciale Franco-Américaine Ltée, 750, rue St-Gabriel, Montréal.

COMPTABLES AGREES (C.A.)

M. Aurélien Noël, C.A., Associé de Maheu, Noël & Cie, comptables agréés.

CONDITIONNEMENT DE L'AIR

Raymond Robic, Président de la Associated Agencies Ltd, 761, rue St-Catherine Ouest, Montréal.

CONSERVES ALIMENTAIRES, PATES, SARDINES, ETC.

Cassegrain, Vertou-les-Nantes.

Ch. Gillard, F. Mesuret & Cie, Conserves de Champignons, Bordeaux.

Etablissements F. Delory, Quiberon (Morbihan).

Jourde Frères, 56, rue de Marseille, Bordeaux.

Maison Amieux Frères, Chantenay-les-Nantes, (Loire Int.).

M. E. Thomas, Ferme Montéco, R.R. no 1, Lesage, (Co. Terrebonne), P.Q.

COULEURS ET VERNIS

Lefranc, S.A., 15, rue de la Ville-l'Evêque, Paris, 8e.

COUTELLERIE

Société Générale de Coutellerie et d'Orfèvrerie, 31, rue Pastourelle, Paris.

DIAMANTS ET PERLES

L. Gauthier Fils, 52, rue de Turbigo, Paris.

DISTILLATEURS LIQUORISTES

Distillerie de la Bénédicte, Fécamp (Sein-Inf.) Etablissements Marnier-Lapostolle, 91, Boulevard Haussmann, Paris.

Etablissements A. Noirot-Carrière, 5 Boulevard Voltaire, Dijon (Côte d'Or).

Jourde Frères, 56, rue de Mareille, Bordeaux.

Les Héritiers de Marie Brizard & Roger, Bordeaux (Gironde).

Les Petits-Fils de Frédéric Mugnier, Dijon (Côte d'Or).

Société Anonyme de la Grande Distillerie E. Cusenier Fils Aîné & Cie, 226, Boulevard Voltaire, Paris.

DIVERS

Compagnie Parisienne de Distribution d'Electricité, 23, rue de Vienne, Paris.

Paul Beaudecroux, 125, Boulevard St-Denis, Courbevoie, (Seine).

Augustin Frigon, Gérant-adjoint Radio Canada, 1231, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

Georges Lavanchy, 20, Boulevard St-Germain, Paris.

Office Algérien d'Action Economique et Touristique, 26, Boulevard Carnot, Alger.

Arthur Terroux, 437, rue St-Jacques Ouest, Montréal.

Président de la Société pour la Défense du Commerce et de l'Industrie, 29, La Canebière, Marseille.

EAUX-DE-VIE DE COGNAC

Bisquit-Dubouché & Compagnie, Jarnac-Cognac, (Charente).

Camus & Cie, "La Grande Marque", Cognac (Charente).

Denis Mounié & Co., Cognac (Charente).

P. Frapin & Cie, Segonzac (Charente).

Godet & Frères, La Rochelle (Charente Inf.)

James Hennessy & Co., Cognac (Charente).

Les Héritiers de Marie Brizard & Roger, Bordeaux (Gironde).

L. Le Tanneur, Grande Fine Champagne, Juillac-le-Coq (Charente).

Maison Prunier, Cognac (Charente).

J. & F. Martell, Cognac, (Charente).

J. Robin & Cie, rue Gabriel Jaulin, Cognac (Charente).

Société des Propriétaires Viticoles de Cognac, (Charente).

J. G. Monnet & Cie, Cognac, (Charente).

EAUX MINERALES

Etablissement Thermal du Moulin du Chambon, 24, Boulevard des Capucines, Paris.

Compagnie Fermière de l'Etablissement Thermal de Vichy, 24, Boulevard des Capucines, Paris.

Source Perrier, Vergèze (Gard).

ECOLLES

Ecole du Meuble, (J. M. Gauvreau), 1097, rue Berri, Montréal.

EDITEURS

Maison Aubanel Père, imprimeur de Notre Saint Père le Pape, fondée en 1744, 7, Place St-Pierre, Avignon, (Vaucluse).

Edition Depelly, 7, rue de la Mauvendièrre, Limoges, (Haute-Vienne).

G. Droquet & R. Ardent, 60, rue Montmailler, Limoges.

Garnier Frères, 6, rue des Saints-Pères, Paris.

L'Illustration (Bachet & Cie), 13, rue St-Georges, Paris.

Librairie Armand Colin, 103, Boulevard St-Michel, Paris.

Librairie Larousse, 17, rue Montparnasse, Paris.

Librairie Fernand Nathan, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris.

Maison Alfred Mame & Fils, Tours (Indre et Loire).

Masson & Cie, 120, Boulevard St-Germain, Paris.

Messagerie du Livre, 27, rue de Seine, Paris.

FABRICANTS DE TISSUS EN SOIE ARTIFICIELLE

(Tordage, ourdissage, tissage, teinture, imprimerie et apprêt)

Bruck Silk Mills Limited, Usine à Cowansville, Qué. Boite Postale 6085, Montréal, Qué.

FABRIQUE DE LUNETTES

Andruétan, rue Brillat-Savarin, Oyonnax, (Ain).

FABRICANT DE CARTES DE SOUHAITS

Paul Dejordy, 5064, rue Papineau, Montréal.

FEUTRES POUR PAPETERIE

Debouchaud & Cie, Nersac (Charente).

FILATURE

Dollfus-Mieg et Cie, S.A., fils de coton de lin et de soie, 13, route de Plastatt, Mulhouse, (Ht-Rhin).

FILATURE DE LAINES PEIGNES

Anciens Etablissements Cordonnier, 5, rue de Mouvoux, Roubaix.

FONDERIES DE BRONZE D'ART
Charles, Favier et Cie, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.
S.A. des Etablissements Métallurgiques A. Durenne et du Val d'Osne, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

FOURRURES
Robert Corby, 61 rue du Faubourg St-Honoré, Paris.

Fourrures Max, (A. Leroy, directrice), 19, Avenue Maignon, Paris.
A. Primot et Cie, 69, rue d'Hauteville, Paris.
Revillon Frères, 42, rue de la Boétie, Paris.

GANTERIES
Gant Perrin (Société Anonyme du) Grenoble (Isère).
Tréfousse & Cie, Chaumont (Haute-Marne).

GAZES A BLUTER POUR MINOTERIES
Etablissements Tripette & Renaud Fils, 39, rue Jean-Jacques Rousseau, Paris.

GELATINE (FABRICANT DE)
Compagnie Centrale Rousselot, 50, rue Boileau, Paris.
Compagnie Générale des Produits Chimiques du Midi, 51, rue Saint-Ferréol, Marseille.

GLACES
Manufacture de Glaces et Produits Chimiques de St-Gobain, Chaunay et Cirey, 1, bis, Place des Saussaies, Paris.

GRAINES ET SEMENCES
Vilmorin-Andrieux & Cie, 4, Quai de la Mégisserie, Paris.

HAUTS FOURNEAUX
Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durenne et du Val d'Osne, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.
Société des Hauts-Fourneaux & Fonderies de Pont-à-Mousson, Place Camille Cavallier, Nancy.

HOTELS
Elysée Palace Hotel, 12, rue de Marignan, Paris.
Hôtel Lotti, A. Lotti, Gérant, 7 et 9, avenue de Castiglione, Paris.
Hôtel de France de Choiseul, M. Demellette, Propriétaire, 239-241, rue St-Honoré, Place Vendôme, Paris.
Hôtel Ritz, Victor Rey, Directeur Général, 15, Place Vendôme, Paris.

HUILES D'OLIVES
Savonneries et Huileries du "Naturel", 76, rue Sainte, Marseille.

HUILES VEGETALES
IMPORTATEUR-EXPORTATEUR
Société Commerciale de l'Ouest Africain, 7, rue de Téhéran, Paris.

IMPORTATION
Guy Brassard, (Parfums), 1026, rue Sherbrooke Ouest, Montréal.
G. C. de B. Leprohon, 5845 Trans-Island, Montréal 29, Qué.

IMPORTATEURS D'ARTICLES DE FUMEURS ET D'OBJETS DE PIETE
J. A. Trudeau, Président, Genin, Trudeau & Cie, Ltée, 38 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS
E. Chamberland, de la maison Henri Jonas & Cie, 137, rue St-Paul Ouest, Montréal.
Paul R. Gauthier, La Librairie Canadienne Enrg., Importateur, 397-399, rue Canadienne, Québec.
J. Alfred Ouimet, 84, rue St-Paul Est, Montréal.

IMPRIMERIE
Aimé Laplante, Laplante & Langevin, 1047, rue St-Denis, Montréal.

INGENIEURS
Fernand Bourdil, 10 Boulevard de Belgique, Monte-Carlo, Monaco.
Georges Brassart, 4501, Avenue Royale, Montréal.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET ACCESSOIRES
Ed. Archambault Enrg., 500 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

JOURNALISTES
Eugène Lamarche, "La Presse", 7 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

LAINES ET LAINAGES
Les Fils d'Adrien Fournier, S.A., tissage mécanique de laine peignée à Oullins & St-Génis Laval—Rhône.
Rodier (Canada) Ltée, 712, New Birks Bldg, Montréal.

Serges et Draperies, Siège Social, 49, rue du Buisset, à Oullins (Rhône).
Lesur Limited, 31, rue St-Augustin, Paris.
Seydoux & Cie, 23, rue du Paradis, Paris.

LAINES, PEaux ET CUIROTS
A. Combe et Fils, 155, Faubourg St-Denis, Paris.

LIBRAIRES
Département Etranger Hachette, 79, Boulevard St-Germain, Paris.

LIQUEURS DE LUXE APERITIFS DE MARQUE
Maison J. Honoré Secrestat aîné, Bordeaux (Gironde).

MACHINES A BONNETERIE
Henri Hefty, 36, rue Roque de Fillol, Puteaux, Seine.

MACHINES AGRICOLES ET VINICOLES
Etablissements Vermorel, Villefranche (Rhône).

MANUFACTURE DE DENTS ARTIFICIELLES
Etablissements Laly, 21 bis, rue de Paradis, Paris.

MAISON D'ALIMENTATION
Zéph. Hébert, Président de la maison Laporte, Hudon, Hébert Ltée, 640, rue St-Paul Ouest, Montréal.

MATIERES COLORANTES
Société Anonyme des Matières Colorantes et Produits Chimiques, 69, rue de Miromesnil, Paris.

MEGISSERIES ET CHAMOISERIES
A. Mercier, Chalet La Galucière, Forges, (Loire Inf.)

MINOTERIES (outillage pour)
Etablissements Tripette & Renaud Fils, 39, rue Jean-Jacques Rousseau, Paris.
Minoteries L. Bourrageas & Cie, 11, rue Montgrand, Marseille.

MUSIQUE
Ed. Archambault Enrg., 500 rue Ste-Catherine Est, Montréal.

NEGOCIANT EN BOIS
Raymond Jullien, 14, rue Stamboul, Alexandrie, Egypte.

NEGOCIANT EN VINS EXPORTATEUR
J. Thorin, Pontanevaux, (Saône et Loire), France.

OCRES
E. Léopold Anselme, 6, Avenue Victor-Hugo, Apt, (Vaucluse).

ORFEVRES
Charles Favier & Cie, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.
Mémery & Hours, orfèvrerie d'église, 39, Chemin de Choulas, Lyon.

Société Générale de Coutellerie et d'Orfèvrerie, 31, rue Pastourelle, Paris.
Villard & Cie, orfèvrerie d'église, 17, rue Barême, Lyon.

PAPIERS (fabricants de)
Dalle Frères & Lecomte, Bousbecque (Nord).

PAPIERS ET CIGARETTES (fabricants de)
L. Lacroix Fils, Angoulême, (Charente).
Société Job, 72, Boulevard de Strasbourg, Toulouse.

PAPIERS A FILTER
L. Durieux, 18 rue Pavée, Paris.

PAPIERS PEINTS
Société Anonyme Isidore Leroy, Ponthierry, (Seine & Marne) France.

PARFUMEURS
Grenoville S.A., Parfums de Luxe, 108, 110 Ave. Péreire, Asnières (Seine).
Guerlain, 68, Avenue des Champs Elysées, Paris.
Houbigant, (Parfumerie), rue du Faubourg St-Honoré, Paris 8e.
Maison François Vibert, Pétrole Hahn pour les cheveux, 89 avenue Berthelot, Lyon.
Syndicat de la Parfumerie Française, 19, rue Cambon, Paris.

W. Vincent, (Parfums Molinard), 407, rue McGill, Montréal.

PATES ALIMENTAIRES
Bertrand & Cie, Grigny, (Rhône).
Etablissements Ferrand & Renaud, Grands Moulins de Bellevue à St-Just, Marseille.

PEIGNES ET MATIERES PLASTIQUES
Etablissements A. Fuillant Fils, Ezy, (Eure) France.

PELLETIERIES EN GROS
A. Primot & Cie, 69, rue d'Hauteville, Paris.

POTASSES
Société Commerciale des Potasses d'Alsace, Mulhouse.

PRODUITS CHIMIQUES (FABRICANTS DE)
Compagnie de Produits Chimiques et Electro-métallurgiques Alais, Froges et Camargue, 23, rue Balzac, Paris.

Compagnie Générale des Produits Chimiques du Midi, 51, rue Ferréol, Marseille.
Société Anonyme des Matières colorantes et Produits Chimiques de St-Denis, 69, rue de Miromesnil, Paris.
Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc, 21, rue Jean Gougeon, Paris (8e).

PRODUITS FORESTIERS
Paradis & Sons, Ltd, Sun Life Building, Montréal.

PRODUITS MINERAUX
Chassaing Le Coq & Cie, 1, Quai Aulagnier, Asnières, (Seine).

PRODUITS PHARMACEUTIQUES
Corporation Pharmaceutique Française Ltée, 200, rue Vallée, Montréal.
Etablissements Antoine Girard—R. Soudan & Cie, 48, rue d'Alsia, Paris.

Laboratoires A. Bailly, 15 rue de Rome, Paris, 8e.
Laboratoires A. Guéret & Cie, 22, rue de Landy, Saint-Ouen (Seine).
Laboratoires Licardy, 38, Boulevard Bourdon, Neuilly-sur-Seine.

Laboratoires Midy, 67, Avenue de Wagram, Paris 17e.

Laboratoire des Produits Amido, 4 Place des Vosges, Paris 4e.

Laboratoires Clin-Comar & Cie, 20, rue des Fossés St-Jacques, Paris.

Laboratoire Nativelle, 27, rue de la Procession, Paris.

Les Etablissements Byla, Produits Biologiques, 26, Avenue de l'Observatoire, Paris.
Gallia Laboratoires Inc., Albert Thouin (Vice-Président), 254 West, 31st Street, New-York.

Gaston Pelletier, Gérant, Vinant Ltée, 200 rue Vallée, Montréal.

Société d'Expansion Pharmaceutique Inc. (Lucien Masson), 680, rue Sherbrooke Ouest, Montréal.

Société des Produits Pharmaceutiques Thévenot, Dijon, Côte-d'Or.

PROFESSEURS
J. M. Gauvreau, Directeur de l'Ecole du Meuble, 284, rue McDougall, Montréal.
Paul Riou, Docteur ès-Sciences Physiques, 535, Avenue Viger, Montréal.

REGLISSE
Régilisse Zan, 104-114, Blvd de Plombières, Marseille.

REPRESENTANT-DELEGUE
René Robin & Fils, 5, rue Jean Soulés, Nogent-sur-Marne, Seine.

REPRESENTANT DE VINS ET LIQUEURS
J. R. Brossard, 907, rue Bleury, Montréal.

RESTAURATEUR
Joseph Kerhulu, 22, rue de la Fabrique, Québec.

RUBANS ET VELOURS
J. B. David, Saint-Etienne, (Loire).
Giron Frères, 4, rue de la Richelandière, St-Etienne, (Loire).

SAVON DE MARSEILLE
Ferrier & Cie, La Grande Savonnerie, Marseille.
Savonneries et Huileries du "Naturel", 74, rue Sainte, Marseille.

Huileries et Savonneries de la Grappe, Etablissements Emile Galinier, 42, rue Montgrand, Marseille, France.

SEMOULERIES
Minoterie et Semouleries Réunies, (L. Bourrageas et Cie), 11, rue Montgrand, Marseille.

Félix le Chomel, 3, rue Lafayette, Marseille.
Etablissements Ferrand & Renaud, Grands Moulins de Bellevue à St-Just, Marseille.

SOIERIES
E. Anselme & Cie, 2, rue Puits Gaillot, Lyon.
Bianchini Fériar, 4, rue Vaucanson, Croix-Rousse, Lyon, 24 bis, Avenue de l'Opéra, Paris (1er), 600 New Birks Bldg, Montréal (Canada).

G. L. Permezel & Cie, 79, Cours Vitton, Lyon.

STATUES RELIGIEUSES ET PROFANES
Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durenne et du Val d'Osne, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

TEINTURERIE POUR FOURRURES
C. et E. Chapal & Cie, 9, rue Kléber, Montreuil-sous-Bois (Seine).

TRESSÉS ET LACETS
Cousin Frères, Werwick-Sud (Nord).

TUBES EN FER
Société Française pour la Fabrication des Tubes et Emboutis, Louvroil et Recquignies, Recquignies (Nord).

TULLES
Max Denis, Tarare (Rhône).

TUYAUX
Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durenne et du Val d'Osne, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.
Société Anonyme des Hauts Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson, Place Camille Cavallier, Nancy.

VETEMENTS ECCLESIASTIQUES
Etablissements Bruchet, 56, rue d'Antrain, Rennes.

VINS D'ALGERIE
Frédéric Lung, 9, Boulevard de la République, Alger.

VINS APERITIFS
Amer Picon, 5, rue Serr, Bordeaux.
Cazalis & Prats, Vermouth, Sète, (Hérault).
Dubonnet, Société Anonyme, 7, rue Moynay, Paris 4e.

J. et S. Violet Frères, fabricants du "Byrrh", à Thuir (P.O.)

Noilly, Pratt & Cie, 165, rue Paradis, Marseille.

VINS DE BORDEAUX ET SPIRITUEUX
Barton & Guestier, 35, Cours du Pavé-des-Chartrons, Bordeaux.

Dubos Frères & Cie, 24, Quai des Chartrons, Bordeaux.

Etablissements Ed. Bellet, 64, Avenue Emile Gounord, Bordeaux.

F. Ginestet, 133, Quai des Chartrons, Bordeaux.
J. Lebègue & Cie, Cantenac-Margaux, (Gironde).
M. Marceau, 57, rue Minville, Bordeaux.

VINS DE BOURGOGNE
L. Bourriset, Crèches, près Mâcon (S. et L.)
Etablissements A. Noiro-Carrière, 5, Boulevard Voltaire, Dijon, (Côte d'Or).

VINS DE CHAMPAGNE
Champagne Heidsieck & Co., Monopole, Successeur, 83, rue Coquebert, Reims (Marne).
Champagne Ernest Inroy, 13, rue de la Justice, Reims (Marne).

M. Heidsieck (Champagne), 8, rue Piper, Reims, (Marne).

Veuve Clicquot-Ponsardin, Boîte Postale 102, Reims, (Marne).

Pol Roger & Cie, Epernay (Marne).
Krug & Cie, Reims, (Marne).

Lanson, Père & Fils, Boîte Postale 163, Reims, (Marne).

Moët & Chandon, Epernay, Boîte Postale 29, (Marne).

S.A. Champagne Pommery & Creno, Boîte Postale 87, Reims, (Marne).
Société Vinicole de Champagne, G. H. Mumm & Cie, Reims, (Marne).

Louis Roederer, Reims, (Marne).

VINS DE SAUMUR ET VOUVRAY
Veuve Amiot, St-Hilaire-St-Florent, (Maine et Loire).

De Neuville & Cie, St-Hilaire-St-Florent, (M. et L.)
Landais-Cathelineau, Chacé.

Vavas seur & Bernadet, Vouvray (Indre et Loire).
VINS ET LIQUEURS
R. D'Anthony, 40, rue de Paradis, Paris, France.

**MONTREAL—CARREFOUR
DES VOIES DE COMMUNI-
CATION SISES AU NORD
DU CONTINENT AMERICAIN**

Recherches

économiques . . .

Les intéressés trouveront à l'Office d'initiative économique et touristique, une abondante documentation se rapportant à la ville ainsi qu'à la région de Montréal. Un groupe de techniciens avisés y compilent, assidûment, les faits susceptibles de décrire la vie sociale et économique d'une collectivité laborieuse. Ces facilités sont à la disposition de tous les hommes d'affaires désirant se renseigner sur tel ou tel sujet. Tous sont donc invités à recourir aux services de cette agence municipale de liaison et d'information.

. . . par air et par eau, sur rail ou autoroute . . . un réseau de transport moderne relie Montréal aux centres dispersés à travers le pays, de l'Atlantique au Pacifique, de l'Arctique aux frontières du sud, accédant par delà les continents, aux vastes marchés du monde. Toutes les grandes routes du commerce convergent vers la métropole du Canada. Le trafic maritime du pays, dans une proportion de 50%, se concentre ici même, au carrefour des voies de pénétration vers l'intérieur ou vers leur destination lointaine . . . naviguant sur le majestueux St-Laurent. Dans toutes les directions, les denrées de même que l'équipement industriel se déversent sur un grand pays. Depuis au delà de deux siècles, Montréal attire producteurs et commerçants qui ont foi en la destinée de ce foyer de vie matérielle dominant le grand empire canadien. Ses énormes facilités de production et de transport servent à l'approvisionnement des pays déficients. Montréal se place au premier rang des centres canadiens par sa contribution gigantesque au prodigieux programme d'activité du pays.

**O F F I C E
D'INITIATIVE
ECONOMIQUE
ET TOURISTIQUE
DE MONTREAL**

806 Immeuble Dominion Square

VALMORE GRATTON et GEORGE MOONEY, co-directeurs

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

FONDÉ EN 1880

PRÊTS EN PREMIÈRE HYPOTHÈQUE
ACHATS DE CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES
PRÊTS SUR IMMEUBLES EN CONSTRUCTION

SIÈGE SOCIAL

5, rue St-Jacques Est, Montréal, Canada

SUCCURSALES À

QUÉBEC - TORONTO - WINNIPEG - REGINA
EDMONTON - VANCOUVER

COMITÉ DE PARIS: 6, RUE VOLNEY